

SELON LE MINISTRE
TAHA DERBAL

**Nos barrages
d'eau remplis
à 34,72 %**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

P 5

Mercredi 8 janvier 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6340 - 21^e année

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT



**Tebboune
reçoit le
représentant
personnel
de l'Emir
du Qatar**

P 24

**POUVOIR D'ACHAT,
INVESTISSEMENTS,
ÉQUITÉ FISCALE**

**La LF-2025
traduit
les priorités
des Algériens**

P 4

EN CRISE HUMANITAIRE

**Ghaza survit,
mais à quel
prix ?**

P 6

**LA FAF AVANCE PRUDEMMENT
AVEC LES BINATIONAUX**

**Les dossiers
Cherki
et Akliouche
toujours
en attente**

P 11

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME
BAZER SEKHRA - EL EULMA,
CET APRÈS-MIDI À 15H30**

**Gabli d'Hem
principal
favori**

P 21

**LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN REJETTE ET CONDAMNE
LES PROPOS D'EMMANUEL MACRON :**

**« Immixtion
inacceptable
dans une affaire
interne »**

*Présentée indûment par le
président français comme un cas
de liberté d'expression, l'affaire
Sansal relève d'un délit d'atteinte
à l'intégrité territoriale du pays
passible d'une punition par la loi
algérienne.*

LIRE ÉGALEMENT...

► **LA FRANCE POUR FAIRE OUBLIER SES ÉCHECS**

**Quand la rancœur
fait agiter Macron**

► **L'APN :**

**« Odieuse ingérence
dans nos affaires »**

► **MOHAMED MEZIANE :**

**« La France est ingrate
à l'égard de l'Algérie »**

► **LA CLASSE POLITIQUE ET LA SOCIÉTÉ CIVILE**

Condamnation unanime

LIRE EN PAGES 2 & 3



Soldes, le vrai du faux

L'annonce vient d'être faite. Les « soldes d'hiver pour l'année 2025 ont été fixées du 18 janvier jusqu'au 28 février 2025 », indique un communiqué, publié, lundi dernier, par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Des « rallonges » ont été également annoncées par le même communiqué qui ajoute qu'en « prévision du mois sacré du Ramadhan et de l'Aïd El-Fitr, les activités de ventes en soldes et de ventes en liquidation sont également autorisées durant ces deux occasions religieuses ». C'est la nouveauté, cette année. Au-delà des dates, se pose la question des conditions et du contrôle, prévus par la loi, de cette forme de vente très appréciée par les consommateurs. Le décret exécutif N° 06-215 réglemente depuis 18 ans « les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles,

des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage ». Ce texte est clair dans son énoncé. Il stipule dans son article 2 alinéa 2 que « Les ventes en soldes ne peuvent porter que sur des biens acquis par l'agent économique depuis 3 mois au minimum, à compter de la date de début de la période des ventes en soldes ». Dans cet ordre d'idées, il est fait obligation, au commerçant désirant obtenir l'autorisation de vendre en soldes, de déposer au préalable un dossier comprenant entre autres « la liste et les quantités des biens devant faire l'objet des ventes en soldes » (art.6 alinéa 3). Sauf que certains commerçants ne se sont pas astreints, par le passé, à ces dispositions de la loi. Ce qui a donné lieu au courroux des familles, des ménages et de façon plus générale du citoyen. Et même des associations des consommateurs. Parmi les anomalies relevées les années précédentes, il y a l'annonce en « grande pompe » des soldes sur la devanture du magasin alors

qu'à l'intérieur, le client ne trouve qu'un ou deux articles en soldes. D'autres commerçants en profitent pour liquider les invendus de l'année précédente. Plus grave encore, ceux des commerçants qui affichent le prix d'un produit soldé en inscrivant un faux prix d'avant les soldes. Résultat des courses, les consommateurs sont de plus en plus sceptiques quant à la réalité des soldes. Les plus grands perdants étant les commerçants honnêtes. Nous avons glané quelques propositions de solutions auprès des citoyens pour rétablir la crédibilité de cette formule de commerce. Il y a ceux qui pensent que les sanctions prévues par la loi ne sont pas toujours appliquées. Rappelons qu'en plus des sanctions prévues par le décret cité plus haut, il y a celles qui sont contenues dans l'article 38 de la loi 04-02. Il y a ceux qui mettent en doute la rigueur des contrôles. Enfin, plus pragmatiques sont ceux qui préconisent l'ouverture d'un numéro vert pour recevoir les plaintes des consommateurs avec, évidemment, une réactivité rapide des services du commerce. Dans notre économie en pleine refondation, les soldes devraient redevenir de vrais soldes. Pas un leurre !

Zouhir Mebarki

PROPOS IRRESPONSABLES DE MACRON SUR L'ALGÉRIE

La classe politique et la société civile condamnent

Les partis politiques, toutes tendances confondues, ainsi que des organisations de la société civile, ont été, hier, unanimes, à qualifier les propos du président français Emmanuel Macron tenus à l'égard de l'Algérie, d'une « ingérence manifeste dans une affaire (Boualem Sansal, Ndlr) interne à l'Algérie » et d'une « énième provocation » dans le cadre de la campagne politico-médiatique qui vise à déstabiliser le pays.

LE RND : « UNE INGÉRENCE FLAGRANTE ET INACCEPTABLE »

Le Rassemblement national démocratique a qualifié les déclarations de Macron d'ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires internes de l'Algérie, ainsi qu'une tentative désespérée d'influencer l'institution judiciaire algérienne indépendante ». Le parti a également affirmé que ces propos reflètent « la profonde crise intérieure que traverse la France et une tentative de la détourner vers l'Algérie pour distraire l'opinion publique française ». Selon le RND, ces déclarations constituent une « chute politique et morale d'un État qui prétend défendre la démocratie, l'État de droit, les droits humains, les libertés et le respect des lois et conventions internationales ».

LE FLN : « UN DÉRAPAGE INADMISSIBLE »

Le Front de libération nationale s'est indigné des propos jugés « provocateurs inacceptables », du président français, Emmanuel Macron. Le FLN a assimilé la déclaration du chef d'État français à une ingérence dans les affaires internes de l'État et une atteinte à sa souveraineté nationale. Dans un communiqué rendu public, le FLN a dénoncé ce qu'il considère comme un « dérapage inadmissible » de la part du président français, affirmant que de telles interventions sont en déphasage avec les principes fondant des relations internationales et au respect de la souveraineté des nations. Il a rappelé que l'Algérie, « ne tolérera ni ingérence ni tentatives de chantage, quelle qu'en soit la nature. Notre nation, forgée par le sang de millions de martyrs, demeurera libre et indépendante ». Le FLN a également accusé certaines parties en France, de manœuvres malveillantes envers l'Algérie « en raison des avancées politiques, diplomatiques et économiques réalisées ces dernières années. Ces progrès déran-



gent certains acteurs qui cherchent à ternir l'image de l'Algérie sur la scène internationale ».

LE FFS : « PROPOS ÉCCEURANTS ET INACCEPTABLES »

Le Front des forces socialistes a dans un communiqué diffusé hier, déclaré que le propos « déshonneur » tenu par le président français à l'égard de l'Algérie traduit « un mépris pathologique et l'incapacité persistante de la France officielle à assumer son passé colonial et à rompre avec une attitude paternaliste et condescendante envers les nations souveraines ».

« Au lieu de s'engager sur la voie de la reconnaissance pleine et entière des crimes coloniaux, estime le FFS, « la France, sous la présidence de Macron, semble être aujourd'hui l'otage des courants extrémistes anti-algériens, de surcroît racistes et islamophobes, voire pour certains nostalgiques de l'Algérie française ». Le parti dirigé par Youcef Aouchiche ajoute que « cette posture, qui s'accroche à des logiques révolues de domination, constitue une atteinte flagrante aux principes diplomatiques fondamentaux et de respect mutuel entre États indépendants ». « L'Algérie, enchaîne le FFS, forte de son histoire et de sa lutte héroïque pour l'indépendance, ne saurait accepter de recevoir des leçons de morale ou d'humanité de la part d'un gouvernement qui soutient le génocide en cours à Gaza. La France de Macron a tourné le dos aux idéaux qu'elle prétendait défendre et s'est disqualifiée en tant que porteuse de valeurs universelles », précisant dans ce long communiqué, qu'« aucun propos méprisant et aucune attitude hautaine ne saurait ébranler notre dignité ni altérer notre souveraineté. L'Algérie poursuivra son chemin avec détermination et en toute indépendance, portée par l'esprit de millions de ses enfants qui ont sacrifié leur vie pour une liberté absolue et inaliénable (...) »

LE MSP : « UNE ARROGANCE DÉCOULANT DE LA PENSÉE

COLONIALE »

Le Mouvement de la société pour la paix considère les déclarations d'Emmanuel Macron comme un comportement diplomatique inacceptable dans les relations entre États souverains. Abdelaali Hassani Cherif, le président du MSP, a déclaré dans un communiqué publié sur sa page Facebook que ces déclarations expriment une arrogance liée à la pensée coloniale néfaste et qui sont loin du respect de la souveraineté et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Ajoutant que ces tensions programmées entre les partis français officiels et officieux expriment un état de confusion dans la gestion des relations. Ce qui fait encore l'objet de polémiques et de désaccords, notamment le dossier mémoire. Le MSP a dénoncé ces pratiques agressives et ces déclarations arrogantes qui constituent une ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires intérieures.

LA VOIX DU PEUPLE : « DES DÉCLARATIONS IRRESPONSABLES »

Le Parti Voix du Peuple a annoncé que les déclarations irresponsables de Macron n'ont rien à voir avec les normes et l'éthique diplomatiques. Soulignant ces dernières constituaient une ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires intérieures de l'Algérie. Le parti a également considéré que les déclarations irresponsables du président français Emmanuel Macron n'avaient aucun rapport avec les normes et l'éthique diplomatiques et constituaient un « non-événement ». Ce qui représente une violation de sa souveraineté et de sa dignité. « C'est une tentative manifeste de déformer l'image de l'Algérie et de ses institutions constitutionnelles souveraines » affirme le parti. Le parti a affirmé que l'Algérie refuse catégoriquement de recevoir des leçons dans le domaine des droits de l'Homme et des libertés. Dans lequel il a fait de grands progrès, avec le témoignage de l'ONU et des organismes internationaux. Le parti a appelé les autorités françaises

à adhérer aux règles des relations internationales fondées sur les fondements du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures.

LE FEM : « LE PLAN HOSTILE CONTRE L'ALGÉRIE SE CONFIRME »

Le Front d'El-Moustakbal (FEM) a décrit ces déclarations de Macron comme un « piègé » du passé colonial et un « otage » de l'extrême droite. Le parti s'est dit surpris par les déclarations du président français, qui interviennent à un moment où l'on œuvre pour la promotion des droits de citoyenneté et des libertés publiques. Le parti a dénoncé fermement ces actions et déclarations émises par différents acteurs de la scène française aujourd'hui, qui expriment inévitablement l'extrémisme et la haine qu'ils nourrissent aujourd'hui à l'égard de l'Algérie. Soulignant que cela confirme l'existence d'un plan hostile systématique de la part de ces personnes visant à porter atteinte à la stabilité et aux aspirations de la nation algérienne. Lequel connaît des succès dans plusieurs domaines qui ont renforcé sa souveraineté et ses options stratégiques aux niveaux régional et international.

LE PARTI EL-KARAMA « LA FRANCE A PERDU SON HONNEUR »

Le Parti de la Karama a réagi en déclarant : « Personne n'a le droit de nous donner des leçons. Nous sommes les maîtres en matière de morale et d'honneur ». Concernant l'intervention de Macron dans les affaires algériennes, le parti a souligné que « le président français s'est immiscé dans l'affaire de Boualem Sansal, détenu par la justice algérienne pour avoir commis plusieurs crimes, dont la remise en question de l'unité territoriale de l'Algérie ». Le parti a ajouté que le discours de Macron, mêlant flatterie envers le peuple algérien et ordres visant à obtenir la libération de Sansal, « démontre son mépris, oubliant que son pays a perdu son honneur en colonisant l'Algérie ».

Sarah O.

L'ORGANISATION NATIONALE DES JOURNALISTES ALGÉRIENS :

« Des provocations et une ingérence inacceptable »

L'Organisation nationale des journalistes algériens a, dans un communiqué rendu public hier, sur les propos tenus par Emmanuel Macron, exprimé « sa ferme dénonciation de la poursuite des pratiques hostiles systématiques contre l'Algérie de la part des lobbies français et des déclarations provocatrices qui constituent une ingérence flagrante et inacceptable dans les affaires intérieures du pays ». L'ONJA a indiqué à ce titre que « les échecs successifs des locataires de l'Elysée, du Quai d'Orsay (...) sont devenus le signe d'une attitude arrogante révolue et d'une faillite politique flagrante », ajoutant que « l'Algérie d'hier a réussi à chasser le colonisateur de ses terres saintes par le sang de ses martyrs et la lutte de ses hommes pour en faire un phare sur lequel marcheront les générations d'aujourd'hui et de demain ». L'ONJA a ensuite affirmé que « les coups successifs subis par la diplomatie de Paris dans le monde entier, notamment en Afrique, outre le chaos politique interne qu'elle traverse, ont fait perdre la boussole aux hommes politiques français qui cherchent un point d'appui pour pointer leur boussole vers l'Algérie en essayant à s'ingérer dans ses affaires intérieures, notamment, fait allusion l'organisation dirigée par Slimane Abdouche, à Boualem Sansal, parmi ceux qui ont insulté l'Algérie et son histoire et vendu... leurs consciences au diable et trahi le pays ». Sur cette affaire, l'ONJA estime que « la Justice est souveraine dans ses décisions et ses arrêts au nom du peuple algérien », ajoutant que « la dernière débâcle de l'Elysée intervient après que l'Algérie a rappelé à la France son passé colonial criminel et terroriste en Algérie ». Notamment, reconnaître ses crimes et nettoyer ses sites nucléaires radioactifs dans le sud algérien, « dont les effets et les répercussions dangereux sont encore visibles aujourd'hui, comme les crimes coloniaux de la France contre l'humanité sont incommensurables ».

S. O.

L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS :

« Un acte irresponsable d'ingérence flagrante »

L'Association nationale des étudiants algériens a dénoncé l'acte irresponsable d'ingérence flagrante du président français dans les affaires d'un État souverain. Elle rejette également totalement toute forme d'ingérence, quelle qu'en soit la nature ou l'origine, qui ont été utilisées par les colonisateurs d'hier. Le communiqué de l'association précise : « La sortie endiablée de l'Elysée n'est qu'un état de suicide politique dans lequel s'est engagé son président. En exportant la crise interne à l'étranger et en masquant son échec lamentable dans la gestion des affaires de son pays ».

S. O.

LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN REJETTE ET CONDAMNE LES PROPOS D'EMMANUEL MACRON :

« Immixtion inacceptable dans une affaire interne »

Présentée indûment par le président français, Emmanuel Macron, comme un cas de liberté d'expression, l'affaire Sansal est, pour dire vrai, un délit d'atteinte à l'intégrité territoriale du pays. Ce qui est passible d'une peine prévue par la loi algérienne.



PH: DR

Pour un chef d'État, Emmanuel Macron aurait pu faire preuve de retenue conformément aux règles diplomatiques d'usage. Mais, le recul qu'il a pris sur l'affaire de l'écrivain algérien Boualem Sansal, à la nationalité française par ailleurs octroyée courant 2024, n'a fait qu'alimenter sa haine et son animosité à l'égard d'une Algérie qui est, après tout, dans un droit absolu d'exercer sa souveraineté judiciaire sur un cas d'atteinte à l'intégrité territoriale du pays. En termes clairs, le

« pantin » du révisionnisme colonial et défenseur zélé de la cause perdue des néocolonialistes issus de l'extrême droite, et le plus chéri de ses maîtres du Crif doit répondre de ses propos délictueux devant la seule justice algérienne. C'est aussi simple que cela !

En réponse aux propos provocateurs et pour le moins attentatoires tenus par le président français à l'égard d'un pays souverain au sujet d'une affaire interne au pays, le Gou-

vernement algérien a employé des mots forts qui devraient remettre Emmanuel Macron à sa place. Et, par la même, le renvoyer à ses propres déboires face à une crise politique interne qui risque, à tout moment, de l'emporter lui et son gouvernement avec. En effet, dans un communiqué rendu public hier par le ministère des Affaires étrangères, le Gouvernement algérien a, ainsi, indiqué avoir « pris connaissance avec beaucoup d'étonne-

ment, des propos du Président français concernant l'Algérie qui déshonorent, avant tout, celui qui a cru devoir les tenir de manière aussi désinvolte et légèreté », précisant que « ces propos ne peuvent être que réprochés, rejetés et condamnés pour ce qu'ils sont, une immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne algérienne. »

À propos de l'affaire Sansal elle-même, le Gouvernement algérien recadre le chef d'État français qui tente, par un moyen détourné, de défendre la thèse de ses amis de l'extrême droite qu'il rejoint dans leur camp, en faisant croire à une histoire de liberté d'expression.

Sur ce, le Gouvernement national a affirmé : « Ce que le Président français présente indûment et fausement comme une affaire de liberté d'expression n'en est pas une au regard de la loi d'un État (algérien, Ndlr) souverain et indépendant », ajoutant que cette affaire « relève essentiellement d'une mise en cause de l'intégrité territoriale du pays, un délit punissable par la loi algérienne. » Voilà qui est dit !

Farid Guellil

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION : « La France est ingrate à l'égard de l'Algérie »

En réponse à l'attaque du président français Emmanuel Macron contre l'Algérie, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a affirmé que la France a renié le bienfait de l'Algérie qui lui a tendu la main après avoir été isolée par l'Europe.

Lors d'une intervention, à l'occasion du 49e anniversaire de l'arabisation du journal « El Djoumhouria », Meziane a évoqué l'aide de l'Algérie à la France à l'époque, ainsi qu'à d'autres pays, et qui aujourd'hui osent également s'attaquer à l'Algérie. Dans ce contexte, le ministre de la Communication a souligné que « ce que la France prétend concernant la diffusion de la civilisation en Algérie en 1830 n'est qu'un mensonge et des rumeurs, totalement éloignés de la réalité historique ». Meziane a précisé qu'« il y a une différence entre le peuple français, ami de l'Algérie, et la République française, à laquelle nous témoignons tout le respect, et les autorités coloniales françaises qui ont injustement occupé l'Algérie ». Meziane a également souligné que « la France coloniale avait misé sur l'incapacité de l'Algérie à gérer les institutions de l'État après l'indépendance, qui n'était pas véritablement une indépendance, mais une reconstruction de l'État algérien, qui existait depuis des siècles ». À ce sujet, le ministre a rappelé le discours récent du président de la République, lors de la rencontre Gouvernement-Walis, dans lequel il a évoqué cette période coloniale, que des historiens objectifs ont affirmé que la France, pour fuir ses problèmes internes, est venue en Algérie et a colonisé le pays et opprimé son peuple ».

S. O.

IL S'ATTAQUE À L'ALGÉRIE POUR FAIRE OUBLIER SES ÉCHECS INTERNES

Quand la rancœur fait agiter Macron

Pour faire diversion, le président français s'est départi de son costume de chef d'État du pays de la déclaration universelle des droits de l'Homme, du pays qui affiche sur ses armoiries, la triptyque « Liberté, Fraternité, Égalité », pour vêtir l'accoutrement du vaurien et s'en prendre à l'Algérie. Macron qui est le pur produit des laboratoires de la finance et de la Franc-maçonnerie, a mené son pays dans une impasse et aujourd'hui, plus que jamais les jours de la cinquième République sont comptés. Ses charges contre l'Algérie ne sont qu'une façon de s'enfouir la tête dans le sable, comme le fait l'honorable autruche, pour ne pas voir ses échecs lui revenir, tel un boomerang à la face. Aujourd'hui, honni par une large majorité de Français et appelé, par le Nouveau front populaire, vainqueur des dernières législatives, à démissionner, il a trouvé la parade dans ses attaques injustifiées contre notre pays. Le plus grave dans la campagne contre l'Algérie, cautionnée par le président français, est que ces attaques sont l'œuvre d'une extrême-droite qui ressent toujours la douleur du coup aux f... qu'elle a reçu un certain 5 juillet 1962. L'amertume de son départ de l'Algérie, la queue entre les jambes comme un clébard abandonné, elle continue de lui remuer les boyaux. Jean Marie Le Pen, le tortionnaire à cassé sa pipe, et il devra répondre de ses crimes devant la justice divine. Cette campagne ressemble étrangement aux crimes que lui et ses acolytes ont commis de 1830 au 19 mars 1962.

Pour la gouverne de ces anciens tortionnaires, leurs rejetons et tous les nostalgiques de la « France à papa », la France, qui a occupé l'Algérie pendant 132 ans, a exterminé un million de musulmans dans les 7 premières années après

le débarquement de son corps expéditionnaire et un million et demi dans les 7 dernières années avant son départ. À titre d'exemple de ses crimes contre l'humanité, lorsque ses soldats sont rentrés dans la ville algérienne de Laghouat en 1852, ils avaient exterminé les deux tiers de sa population en incendiant les masures des Algériens durant toute une nuit. La France a effectué 17 essais nucléaires en Algérie au cours de la période 1960-1966, ce qui a fait un nombre non précis de victimes allant de 27 mille à 100 mille. Ses effets sont toujours là aujourd'hui et elle refuse toujours de décontaminer les sites de ses essais.

En quittant l'Algérie en 1962, la France avait laissé, derrière elle, plus de 11 millions de mines anti-personnel. Ces chiffres ne sont pas une vue de l'esprit mais bien le résultat du travail de l'historien français Jacques Gorki qui a estimé que le nombre total d'Algériens tués par la France de 1830 à son départ en 1962, était de 10 millions de musulmans. C'est cette France qui inspire Macron et qui lui donne de la matière pour trouver en l'Algérie le moyen d'oublier ses déboires internes. Et cette campagne est également alimentée par le Makhzen qui a actionné ses sous-traitants pour verser leur fiel sur l'Algérie. Macron est sous l'influence des services secrets marocains qui ont épluché son répertoire téléphonique via le logiciel espion Pegasus pour en tirer des éléments compromettants pour faire de lui, aujourd'hui, une simple marionnette. L'ancien ambassadeur, Xavier Driencourt, qui a vu son avenir politique freiné par la victoire du Nouveau Front populaire, lui qui se voyait chef de la diplomatie d'un gouvernement de droite, use lui aussi d'un langage ordurier pour parler de l'Algérie. Il

évoque l'Algérie, ses Institutions, et ses responsables en usant du terme régime, oubliant qu'il avait occupé durant des années un poste diplomatique dans ce pays en se faisant accréditer par ces mêmes responsables.

Macron qui avait clôturé sa visite en Algérie, au mois d'août 2022, par la signature d'un accord de partenariat renouvelé, a franchi aujourd'hui une ligne rouge en apportant sa caution à une campagne de haine qui cible notre pays. La souveraineté de notre pays n'est pas négociable et nous ne céderons pas au chantage. La France, qui soutient les assassins des enfants de Ghaza, qui foule aux pieds les résolutions internationales en apportant sa caution au plan marocain d'autonomie des territoires sahraouis, qui se fait chasser de ses anciennes colonies subsahariennes, ne peut pas nous donner de leçons. Sansal ne sera pas le cheval de Troie des néocolonialistes. Il a été interpellé conformément à un mandat d'arrêt lancé contre lui. Il sera jugé par la Justice algérienne et le verdict sera prononcé au nom du peuple algérien.

La France de l'extrême droite et des nostalgiques peut s'agiter, vociférer, ruer dans les brancards, elle ne nous fera pas abandonner notre souveraineté et encore moins notre fierté d'être les fiers descendants de combattants qui dictaient leur loi aux rois de France et qui ont vaincu l'armée de la République française de De Gaulle un 5 juillet 1962. Et comme le dit si bien le vieil adage, « les chiens aboient et la caravane passe ». La France de l'extrême droite peut pérorer jusqu'à n'en plus pouvoir, Sansal comparaitra devant la justice algérienne pour répondre des charges retenues contre lui.

Slimane B.

L'APN : « Odieuse ingérence dans nos affaires »

Réunis lundi en session ordinaire sous la présidence du président Brahim Boughali, le Bureau de l'Assemblée populaire nationale a dénoncé avec vigueur les propos irresponsables du président français, les qualifiant d'odieuse ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie, a indiqué lundi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Ces propos « constituent une odieuse ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie et une atteinte à sa souveraineté et à sa dignité au sujet d'une affaire en cours d'examen conformément aux lois algériennes », a souligné le communiqué, estimant qu'« il s'agit d'une tentative flagrante de ternir l'image de l'Algérie et de ses institutions souveraines ».

« L'Algérie, qui a souffert des pires exactions pendant la colonisation française, rejette catégoriquement toute ingérence étrangère et n'a de leçons à recevoir de personne en matière de droits de l'Homme et de libertés », a martelé le Bureau de l'APN. « De tels agissements, inacceptables pour l'ensemble du peuple algérien, n'impactent en rien son parcours indépendant. Bien au contraire, ils ne font que renforcer sa détermination à protéger sa souveraineté et sa dignité », a soutenu le Bureau, appelant les autorités françaises à s'en tenir aux règles des relations internationales fondées sur le respect mutuel.

S. O.

POUVOIR D'ACHAT, INVESTISSEMENTS, ÉQUITÉ FISCALE

La LF-2025 traduit les priorités majeures des Algériens

La Direction générale des impôts (DGI) a fait ressortir, dans un récent communiqué, les cinq grands axes autour desquels s'articulent, pour l'essentiel, les principales dispositions fiscales contenues dans la Loi de finances pour l'année 2025 (LF 2025).



Les intitulés de ces axes et l'ordre dans lequel ils sont cités sont significatifs du souci des pouvoirs publics d'améliorer les conditions de vie des Algériens, conformément aux engagements pris par le président Abdelmadjid Tebboune. Cette préoccupation traverse toute la politique fiscale du pays.

L'AUGMENTATION DES REVENUS DOIT SERVIR LE POUVOIR D'ACHAT

Il s'agit de la protection du pouvoir d'achat du citoyen, le soutien à l'investissement et à la protection de l'économie nationale, le renforcement de la conformité et de l'équité fiscale ainsi que l'inclusion financière, la simplification et l'harmonisation des procédures fiscales, et la mobilisation des ressources fiscales. Concernant le pouvoir d'achat, il est clair que le président Tebboune a la ferme volonté d'empêcher que des perturbations et des dysfonctionnements, voire des actes criminels de spéculation et autres, entraînent sur le marché des produits de large consommation une hausse des prix qui annihile l'effet des mesures d'augmentation des revenus de l'Algérie moyen et, plus encore, des couches défavorisées. Ainsi la LF 2025 a prévu notamment l'exonération temporaire de la TVA jusqu'au 31 décembre prochain et l'application du taux réduit des droits de douane de 5% sur les opérations d'importation de viandes blanches congelées. La Loi de finances, en vigueur depuis le début de l'année en cours, a également reconduit l'exonération de la TVA des opérations d'importations et de vente de légumes secs et du riz, de vente des fruits et légumes frais, des oeufs, de poulet de chair et de la dinde, « produits localement ». En outre, selon le document de la DGI, il est prévu de prolonger le délai accordé aux importateurs/transformateurs d'huile brute de soja pour entamer le processus de production de cette matière première, d'exonérer de la TVA et de la taxe intérieure de consommation, et d'appliquer un taux réduit des droits de douane, sur l'importation de café jusqu'au 31 décembre 2025.

ACCÉLÉRER LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Autre priorité majeure : le soutien à l'investissement et à la protection de l'économie nationale. Dans cet axe, « la loi prévoit d'ac-

order un abattement du bénéfice imposable, au titre des dépenses engagées dans les activités de recherche et développement réalisées au sein de l'entreprise, ainsi que celles engagées dans le cadre de programmes d'innovation ouverte, réalisés avec des start-up ou des incubateurs d'entreprises ». Les start-up, les projets innovants et les incubateurs d'entreprises bénéficient d'avantages fiscaux, incitatifs, notamment à travers l'exonération des droits de mutation sur les acquisitions immobilières liées à la création d'activités industrielles, l'exonération des droits d'enregistrement sur les actes portant création de sociétés par les détenteurs du label « projet innovant », ainsi que la prorogation de deux ans des exonérations relatives à l'IRG et l'IBS accordées aux incubateurs sous réserves de renouvellement de leur label. L'activité économique dans les wilayas du grand sud, est également encouragée à travers « la prolongation pour cinq ans de la réduction de 50% de l'impôt sur l'IRG et l'IBS applicables aux revenus générés par les activités exercées par des personnes physiques et des sociétés, qui sont y fiscalement domiciliées et établies de manière permanente dans les wilayas concernées ». La relance de l'activité touristique est spécialement concernée, avec la prolongation du taux réduit de la TVA de 9% sur les services liés aux activités touristiques, hôtelières, thermales, de restauration touristique classée, de voyage et de location de véhicules de transport touristique, et ce, jusqu'au 31 décembre 2027. Dans le but de renforcer l'appui au secteur de l'audiovisuel et à la presse écrite, la LF 2025 a prévu une série de mesures d'appui, dont l'institution d'une taxe sur la délivrance des autorisations et visas liés à l'industrie cinématographique, affectée au profit du « Fonds national de développement de la technique et de l'industrie cinématographique », ainsi que l'institution de trois taxes en faveur du « Fonds d'aides à la presse écrite, audiovisuelle, électronique et les actions de formation des journalistes et des professionnels de la presse ».

CONFORMITÉ ET ÉQUITÉ FISCALES

Un long chapitre est consacré au renforcement de la conformité fiscale et de l'équité fiscale, ainsi qu'au soutien à l'inclusion financière

re. Parmi les mesures prises dans ce cadre : le réaménagement des modalités d'imposition du régime de l'IFU, le ré-encadrement du droit de communication exercé par l'administration, la fixation de la date de décompte de souscription de la déclaration d'existence, le renforcement des garanties légales pour les contribuables vérifiés, la promotion de l'utilisation des moyens de paiement électroniques ainsi que l'octroi d'incitations fiscales en faveur des sukuk souverains. La simplification et l'harmonisation des procédures fiscales apparaissent comme des préoccupations de premier plan. Exceptionnellement, le délai de la déclaration de l'impôt sur la fortune pour l'année 2025 est prorogé jusqu'au 30 juin prochain. La LF25 a introduit également la modification du délai limite de souscription de la déclaration annuelle de revenu et la simplification de la formalité d'enregistrement des actes. Concernant la mobilisation des ressources fiscales, la loi prévoit des mesures de réaménagement des modalités d'imposition des activités liées au tabac, des impositions sur les pierres précieuses et les métaux précieux, l'augmentation du taux de la taxe foncière appliqué aux propriétés secondaires inoccupées, et la révision à la hausse du tarif de la vignette automobile pour les véhicules ayant une puissance de 10 chevaux ou plus. La LF 2025 a procédé à l'actualisation des tarifs applicables en matière de droits de timbre sur les quittances, à la révision à la hausse du tarif de la vignette automobile pour les véhicules d'une puissance de 10 CV et plus ; de la taxe sur les cartes d'immatriculation de véhicules automobiles et engins ; de la taxe annuelle pour la possession de yachts ou bateaux de plaisance avec ou sans voile. La LF25 a prévu l'application du droit de timbre pour le renouvellement de la carte d'identité en cas de non-retrait. Des droits de timbre sur les autorisations techniques d'importation de matériels et produits végétaux et phytosanitaires et sur les homologations des produits phytosanitaires sont institués. La LF 2025 a révisé à la hausse le tarif du droit de timbre dû sur la délivrance des dérogations sanitaires d'importation, leur modification, renouvellement ou leur prorogation. Les contrats portant sur des redevances d'utilisation ou de rémunération de toute nature payée pour

l'usage ou la concession de l'usage d'un droit, à l'exception des logiciels informatiques, sont soumis à la Taxe de domiciliation bancaire (TDB).

LE TOURNANT OPÉRÉ PAR LA LF-2025

Ce lundi, lors de la cérémonie de remise des affectations budgétaires allouées au titre de la Loi de finances 2025, aux différents départements ministériels et organismes publics, qu'il a supervisée, le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a qualifié la LF-2025 de « pas sérieux vers la réalisation d'une vision stratégique globale visant à renforcer le développement durable, à améliorer le niveau de vie des citoyens ». Il a rappelé que cette loi repose sur des prévisions économiques précises et renferme plusieurs dispositions visant à protéger le pouvoir d'achat et à encourager l'investissement ». À ce propos, le ministre a cité l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens, à travers l'adoption des systèmes de paiement électronique afin de réduire les transactions économiques en espèces, de renforcer la transparence et de faciliter le suivi de ses transactions. Le ministre a insisté sur l'année 2025 qui marquera « une étape cruciale avec le début d'un nouveau mandat présidentiel, où l'accent sera mis sur la performance économique, l'élargissement et la diversification des revenus avec la préservation des acquis sociaux réalisés ». Le ministre a estimé que 2025 sera « l'année de la concrétisation effective de la performance efficace à tous les niveaux de la prise de décision et un défi pour poursuivre les efforts consentis dans le cadre de la réforme de la finance publique et de la numérisation des procédures administratives pour dynamiser l'économie nationale, encourager l'investissement et améliorer les services publics pour le bien-être des citoyens ». L'année 2025 marquera plus particulièrement l'entrée en vigueur de la nouvelle stratégie qui vise à intégrer les ressources financières des marchés parallèles dans le circuit financier officiel, ce que l'on appelle l'inclusion financière, à travers notamment l'extension et la généralisation des moyens de paiement électronique pour les consommateurs conformément à l'ambition de l'État de s'adapter aux évolutions technologiques mondiales. Le ministère des Finances prévoit l'organisation de conférences de sensibilisation destinées aux ministères et aux organismes publics, ainsi que des visites sur le terrain dans les wilayas pour renforcer l'interaction directe, en sus de l'accompagnement des autorités locales dans l'application des réformes financières et comptables. Car, il s'agit maintenant de travailler sérieusement pour atteindre les objectifs pour un avenir meilleur pour l'Algérie, qui doit se traduire de façon perceptible dans le bien-être des Algériens.

M'hamed Rebah

CONSACRÉES À L'URBANISME EN ALGÉRIE Belaribi annonce des assises nationales

Dans le cadre d'une série de rencontres d'évaluation menées par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, avec les directions générales centrales de son ministère, ce dernier a présidé une réunion de travail consacrée à l'évaluation des activités de la Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture, après celle qu'il a tenu avec la direction générale des équipements publics. À cette occasion, un exposé a été présenté sur les projets réalisés en 2024, portant essentiellement sur les travaux d'aménagement extérieur primaires et secondaires ainsi que sur les raccordements aux différents réseaux, liés aux projets de logement, toutes formes confondues (AADL, logements publics locatifs (LPL), logements promotionnels aidés (LPA), lotissements publics et logements ruraux collectifs). S'agissant du programme de la Direction pour l'année 2025, le taux d'avancement des procédures administratives et contractuelles relatives aux projets d'aménagement des sites destinés à accueillir les programmes de logement et les nouveaux pôles urbains a atteint 32%, selon l'exposé présenté. À ce propos, le ministre a ordonné de finaliser toutes ces procédures avant la fin du mois de mars prochain afin de pouvoir lancer effectivement les travaux. Belaribi a également donné des instructions au directeur général de l'urbanisme et de l'architecture pour préparer des assises nationales sur l'urbanisme en Algérie.

Ania N.

ELLE ENTRERA EN BOURSE LE 20 JANVIER COURANT La BDL ouvre son capital

Le directeur général de la Banque locale de développement (BDL), Lalmas Youcef, a révélé, hier à Alger, l'ouverture du capital de la Banque locale de développement le 20 janvier courant. Concernant les banques contribuant à l'opération, il s'agit de la Caisse nationale d'épargne et de réserve, de la Banque nationale d'Algérie, du Crédit populaire algérien et de la Banque Société Générale. S'exprimant lors d'un forum d'ouverture du capital de la BDL, Youcef Lalmas, a confirmé qu'« il y a 1 300 agences bancaires devant les clients pour participer au processus de souscription », précisant que « la valeur du titre est estimée à 1.400 dinars par action ». Dans un autre contexte, le directeur de la Banque locale de développement a révélé qu'« il existe un projet d'ouverture d'une agence bancaire à l'étranger du pays ». À son tour, le directeur général du Comité de régulation et de suivi du fonctionnement de la bourse, Youssef Bouznada, a expliqué qu'« il s'agissait de l'ouverture du capital de la Banque locale de développement ». Affirmant qu'« il portera la valeur du marché local à 700 milliards de dinars, ce qui constitue un indicateur de réussite ». La même source a souligné que « l'ouverture du capital du Crédit populaire algérien avait contribué auparavant à rehausser la valeur du marché local de 520 milliards de dinars », a-t-il ajouté.

L. Zeggane

LE MINISTRE MOHAMED MÉZIANE A PRÉSIDÉ, HIER, À ORAN, UNE JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE THÈME

La télévision peut accompagner le développement

Une journée d'étude sur la Télévision algérienne et son rôle d'accompagnement du développement, de l'investissement et en tant que plateforme de promotion du produit national, organisée par cette Entreprise publique a été présidée, hier, par le ministre de la Communication, Mohamed Méziane. Cette journée d'étude a focalisé sur plusieurs sujets importants liés notamment à la relation de la télévision avec son environnement économique

et son rôle d'accompagnement des efforts de l'État en matière de développement et d'investissement. Plusieurs interventions étaient au programme cette journée, à l'instar du « rôle de la télévision publique algérienne dans l'accompagnement de la dynamique d'investissement et de développement du pays », « la télévision publique, miroir et vitrine des réalisations de l'Algérie » et « la télévision, une plateforme distinguée pour la promotion du produit national ».

Les experts devaient aborder également des thèmes comme « l'interdépendance mutuelle entre l'entreprise économique et la télévision » et « les règles juridiques et de déontologie du marché de la publicité télévisée ». À noter que cette rencontre a connu la présence du Chargé de mission auprès de la Présidence de la République, Brahim Sadouk, des walis de plusieurs wilayas de l'Ouest du pays, du Directeur général de l'Établissement public de télévision, Moha-

med Baghali, du président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, Amar Bendjedda, du Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Omar Rekkache, du président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula, ainsi que de responsables d'établissements économiques publics et privés, de spécialistes en communication et publicité, et d'experts économiques.

A. N.

SELON LE MINISTRE TAHA DERBAL

Nos barrages d'eau remplis à 34,72 %

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé hier, que le taux de remplissage des barrages à l'échelle nationale s'établit à 34,72 %.



Une situation qui, selon lui, appelle à des efforts accrus pour optimiser l'exploitation des ressources hydriques, d'autant que l'État a alloué une enveloppe de 30 milliards de dinars pour soutenir les régions confrontées à une pénurie d'eau. Les travaux en cours visent à atténuer les effets de cette crise. Dans ce cadre le ministre a précisé que 70 % des ressources en eau de l'Algérie, soit environ 11 milliards de mètres cubes, sont destinées au secteur agricole. « Tout le monde reconnaît l'importance et le rôle crucial du secteur agricole dans notre économie », a-t-il déclaré, tout en soulignant que certaines terres agricoles

continuent d'être irriguées à l'aide de méthodes traditionnelles. Derbal a assuré que son ministère collabore étroitement avec le ministère de l'Agriculture pour encourager l'utilisation de systèmes d'irrigation économes en eau. « Ces technologies permettent d'irriguer une plus grande superficie agricole avec la même quantité d'eau disponible, ce qui contribue à soutenir la croissance du secteur agri-

cole », a-t-il expliqué. En prévision du mois sacré de Ramadhan, le ministre a indiqué qu'un programme spécial est en cours de mise en œuvre pour garantir un approvisionnement continu en eau. « Les responsables des 58 wilayas se réuniront à la troisième semaine de janvier pour finaliser les plans relatifs à la distribution et aux volumes nécessaires », a-t-il précisé. Concernant la gestion des eaux usées,

l'Algérie a traité 1,079 milliard de mètres cubes d'eau en 2024, dont 50 % ont été épurés, soit environ 500 millions de mètres cubes réutilisés. Derbal a également mis en lumière les avancées dans le domaine du dessalement de l'eau de mer. Le taux de raccordement des citoyens à l'eau potable atteint désormais 98 %, un indicateur des progrès réalisés dans l'amélioration de l'accès à cette ressource essentielle. Le ministre a annoncé que, d'ici fin 2025, l'Algérie comptera un total de 31 stations de dessalement, ce qui positionnera le pays parmi les leaders mondiaux dans ce domaine. Le ministre a souligné que l'Algérie, initialement critiquée pour son choix stratégique de recourir au dessalement, est aujourd'hui saluée pour cette approche. « Cette vision prospective a permis à l'Algérie d'anticiper la crise de l'eau, tandis que d'autres pays, confrontés aux mêmes défis, doivent encore attendre deux ans pour achever leurs infrastructures de dessalement », a-t-il conclu.

Sarah O.

DÉVELOPPEMENT DES PROJETS DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN ALGÉRIE

Yassaâ reçoit une délégation de la société chinoise LONGI

Le secrétaire d'État auprès du ministre algérien de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, a reçu une délégation de la société chinoise «LONGI», conduite par la vice-présidente de la société pour la région Moyen-Orient, Afrique et Asie centrale, Amy Liu, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération en matière de développement des projets de l'énergie renouvelable en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables.

Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère en présence de nombre de cadres du secteur, les entretiens ont porté, selon la même source, sur «les moyens permettant de renforcer la coopération et le partenariat entre les entreprises du secteur avec la société « LONGI », notamment dans les domaines de développement des énergies renouvelables». Les deux parties ont évoqué, à cet effet, «les opportunités d'investissement disponibles dans les projets de l'énergie solaire photovoltaïque, de la

technologie de l'hydrogène vert et du stockage d'énergie en Algérie», a ajouté le communiqué. A cette occasion, Yassaâ a souligné «l'importance de raffermir les relations de coopération avec la société « LONGI », notamment dans les domaines de l'énergie solaire photovoltaïque et de développement de l'hydrogène vert, des domaines qui constituent un pilier fondamental pour la stratégie de l'Algérie dans la réalisation de la transition énergétique et la garantie de la sécurité énergétique en adoptant les énergies propres et renouvelables», a noté la même source. Yassaâ a également mis en avant «l'importance de développer la technologie et d'élargir la coopération avec la société chinoise, tout en étudiant la faisabilité de la fabrication des cellules et des panneaux solaires en Algérie», selon la même source. Il a également été question de «la possibilité d'ériger l'Algérie en hub régional pour la production et l'exportation d'équipements destinés à l'industrie des énergies renouvelables vers les marchés africains et mondiaux, tout en mettant l'accent sur le

renforcement des infrastructures de l'énergie solaire et l'utilisation de technologies de pointe pour réaliser un développement durable dans le pays ». Pour sa part, Amy Liu a affirmé «la volonté de la société « LONGI » de renforcer sa présence et ses investissements en Algérie», soulignant que «la société accorde une grande importance à l'investissement dans les projets des énergies nouvelles et renouvelables, notamment dans les domaines de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'hydrogène vert». Le ministère a également précisé que «la société « LONGI », fondée en 2000, figure parmi les leaders mondiaux en matière de fabrication de produits liés à l'énergie solaire», a fait savoir la même source. A noter que, la société, dont le siège est situé dans la ville de Xi'an, active dans la production de cellules et de panneaux solaires à haute efficacité, en sus d'être reconnue pour ses innovations technologiques en la matière, notamment dans l'utilisation du silicium monocristallin, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

TRAFIC DE DROGUE

L'Algérie cible privilégiée des réseaux du Makhzen

Selon la Directrice de prévention à l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT), Farida Dib, il existe des réseaux spécialisés dans le trafic de drogue ciblant l'Algérie, relevant que les plus grandes quantités saisies de « ces poisons » provenaient du Maroc. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, Dib a précisé que les grandes quantités saisies de ces « poisons », tous types confondus, démontrent que «l'Algérie est ciblée par des réseaux de trafic de drogue », ajoutant que « les plus grandes quantités, particulièrement de cannabis,

sont saisies dans l'ouest du pays, notamment à Oran, Tlemcen, Béchar et Béni Abbès ». « Le Maroc, étant le plus grand producteur mondial, selon des instances internationales, produit un cannabis hybride (croisement de plusieurs espèces botaniques) à l'effet d'avoir une substance plus dangereuse », a-t-elle expliqué. Dans ce cadre, la responsable à l'ONLDT a salué les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, pour l'élaboration, durant le premier trimestre de 2025, d'une « stratégie nationale mul-

tidimensionnelle » de lutte contre la drogue et les substances psychotropes. Cette démarche, a-t-elle poursuivi, témoigne de « l'engagement de l'État à la nécessité de faire face à ce fléau qui menace nos jeunes ainsi que les valeurs de notre société ». Elle a également rappelé les missions attribuées à l'ONLDT, qui œuvre, en étroite collaboration avec plusieurs ministères et la société civile, appelant les associations à « s'impliquer davantage dans la politique nationale de lutte contre la drogue en sensibilisant et en informant la société de ses dangers ». Pour sa part, le

procureur général adjoint près la Cour d'Alger, Oussama Benazza, a souligné « l'implication du Makhzen dans les activités des réseaux multinationaux ciblant l'Algérie ». Benazza a, à cet égard, rappelé « l'opération nationale organisée récemment pour détruire une importante quantité de ces substances toxiques, dont plus de 10 tonnes de cannabis, saisies sur l'ensemble du territoire national par les unités de l'Armée nationale populaire (ANP), de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale et des services des Douanes algériennes ».

Ania N.

RECENSEMENT PILOTE DES PRODUITS NATIONAUX Zitouni s'enquiert à Béjaïa de l'avancement de l'opération

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, à Alger, une réunion de coordination avec les cadres centraux du ministère, consacrée au suivi et à l'évaluation de l'avancement de l'opération de recensement des produits nationaux à Béjaïa, wilaya pilote, lancée fin décembre dernier, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion s'inscrivant dans le cadre du suivi constant du recensement pilote des produits nationaux, le ministre a écouté un exposé exhaustif sur les résultats réalisés sur le terrain une semaine après l'opération outre les défis rencontrés par les équipes chargées du recensement. La même source a, dans ce cadre, souligné «l'importance stratégique de cette opération dans l'élaboration d'une base de données pour le produit national», a ajouté le communiqué. Précisant que, «l'objectif n'est pas seulement de collecter des informations mais aussi de mettre en place une approche économique nationale durable permettant de soutenir, de développer la production nationale et d'en renforcer la compétitivité ». Au terme de la rencontre, le ministre a appelé à «l'exploitation des résultats obtenus dans la wilaya de Béjaïa comme référence pour le développement des mécanismes de travail lors de la généralisation de l'opération à toutes les wilayas du pays», a conclu le communiqué.

L. Z.

LE PDG DE SONATRACH À PARTIR D'EL-TARF :

«La station de dessalement de Koudiet Eddraouche mise en service le 7 février prochain»

En visite de travail et d'inspection, hier, dans la wilaya d'El-Tarf, le président directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a dévoilé la date prévue pour la mise en service et pour le démarrage de la distribution d'eau de la station de dessalement de l'eau de mer de Koudiet Eddraouche dans la même wilaya.

S'exprimant en marge de sa visite, Hachichi a souligné que, « cette nouvelle station sera mise en service dès le 07 février prochain, juste après la fin de la période d'essais techniques lancée au début de ce mois de janvier ». La même source a ajouté que, « cette station renforcera les capacités d'approvisionnement en eau potable de la wilaya d'El-Tarf et des régions voisines, avec une capacité de production atteignant 300.000 m3/jour, permettant d'alimenter en eau potable 3 millions d'habitants ». À cette occasion, le PDG de Sonatrach a assuré qu'«un nouveau programme national pour la réalisation de six nouvelles stations de dessalement sera lancé dès l'achèvement du programme inscrit pour la réalisation des cinq stations dont la mise en service est prévue au cours de ce premier trimestre de 2025», a fait savoir Hachichi.

L. Z.

UN BÉBÉ MEURT DE FROID ET EXACERBE LA CRISE HUMANITAIRE

Ghaza survit, mais à quel prix ?

Un nourrisson âgé de seulement 35 jours a tragiquement perdu la vie en raison des conditions climatiques extrêmes et du froid intense qui sévissent dans le secteur de Ghaza.

Ce décès s'ajoute aux nombreuses victimes du froid, portant le bilan à huit morts à ce jour.

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré dimanche que le froid extrême et l'absence de logement adéquat entraînaient la mort de nouveaux-nés à Ghaza. L'agence a révélé que 7 700 nourrissons manquent de soins vitaux nécessaires à leur survie. Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a condamné les attaques répétées de l'armée de l'occupant sioniste, en particulier celle ayant visé l'hôpital Kamal Adwan dans le nord de Ghaza, le rendant hors service. Depuis octobre 2024, Israël a mené 50 attaques contre cet hôpital et ses environs, selon des rapports de l'ONU. De plus, l'OMS a exigé la libération du directeur de l'hôpital, le docteur Hossam Abu Safieh, arrêté récemment par l'armée israélienne. Face à cette situation critique, l'UNRWA a alerté mardi sur la mort de six nourrissons en quelques jours à cause du froid, avertissant que davantage d'enfants risquaient de succomber en raison du manque de logements, de vêtements d'hiver et de moyens de chauffage. La population déplacée vit dans des conditions inhumaines, réfugiée sous des tentes de fortune en tissu et plastique, dépourvues des nécessités de base telles que l'eau potable, la nourriture, les vêtements chauds et les couvertures. Ces réfugiés, dont les maisons ont été détruites par les bombardements israéliens, ont été contraints de fuir leurs quartiers pour se réfugier dans des zones situées au sud du secteur de Ghaza. Le bureau médiatique gouvernemental estime que 2 millions de Palestiniens, sur les 2,4 millions d'habitants de Ghaza, sont aujourd'hui déplacés. Depuis le début de l'offensive israélienne le 7 octobre 2023, qualifiée de génocide par de nombreuses organisations, plus de 154 000 Palestiniens sont tombés en martyrs ou blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants. Le bilan fait également état de 11 000 disparus, alors que Ghaza subit une famine et des destructions massives. Israël continue d'ignorer les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale contre le Premier ministre Benjamin Netanyahu et l'ex-ministre de la Défense Yoav Gallant pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Pendant ce temps, les bombardements et les attaques s'intensifient à Ghaza, augmentant le bilan des martyrs et accentuant l'une des pires catastrophes humanitaires du monde. Les forces d'occupation ont commis trois massacres contre des familles dans le secteur de Ghaza, dont les hôpitaux ont reçu 48 martyrs et 75 blessés au cours des dernières 24 heures. Des sources médicales ont annoncé, ce lundi, que le bilan des martyrs dans le secteur de Ghaza s'élève désormais à 45 854, en majorité des enfants et des femmes, depuis le début de l'agression de l'occupant israélien le 7 octobre 2023. Les mêmes sources ont ajouté que le nombre de blessés a atteint 109 139 depuis le début de cette agression, tandis que des milliers de victimes restent encore sous les décombres.

ESCALADE DE LA VIOLENCE EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Un adolescent palestinien, Moataz Ahmed Abdelwahab Madani, âgé de 17 ans, est tombé en martyr dimanche soir après avoir été blessé par balle par les forces de l'occupant sioniste dans le camp d'Askar, à Naplouse, en Cisjordanie occupée, selon le ministère palestinien de la Santé. L'incident s'est produit lors d'une incursion des forces de l'occupation dans la zone de la colline du camp d'Askar, où elles ont tiré des balles réelles, des grenades éclairantes et du gaz lacrymogène. Touché au thorax, le jeune homme a été transporté en urgence par le Croissant-Rouge



Ph: DR

palestinien à l'hôpital Rafidia de Naplouse, où il a succombé à ses blessures. Par ailleurs, deux jeunes Palestiniens ont été blessés par balles dimanche soir dans le secteur de Khillet al-Amoud, à l'est de Naplouse, également suite à une incursion des forces d'occupation. Hier à l'aube, des résistants palestiniens ont affronté les forces de l'occupation qui avaient pris d'assaut le camp de Balata, à l'est de Naplouse. Selon les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, les résistants ont utilisé des armes à feu et une charge explosive pour cibler les forces d'occupation lors de cette incursion. D'après l'agence de presse palestinienne Wafa, les forces de l'occupation, appuyées par des véhicules blindés et une pelleteuse, ont mené des actions de destruction des infrastructures et des rues dans le camp de Balata. Simultanément, six Palestiniens ont été arrêtés et un autre a été violemment agressé lors d'un raid dans la ville de Qalqilya. Les forces de l'occupation ont également ouvert le feu sur des véhicules appartenant aux habitants. Dans la région de Hébron, les forces de l'occupation ont pris pour cible la zone de Jabal Abu Ruman et ont attaqué plusieurs agriculteurs dans le secteur de Masafer Yatta, les empêchant de travailler leurs terres. La nuit dernière, les forces d'occupation ont également envahi le village de Marda, au nord de Salfit, lançant des grenades sonores et éclairantes avant de bloquer les deux entrées principales du village. Les habitants de Marda subissent régulièrement des attaques, incluant des fermetures de routes, des raids dans leurs maisons et des agressions physiques. Depuis le lancement de l'opération "Déluges d'Al-Aqsa" le 7 octobre 2023, la Cisjordanie occupée fait face à une escalade des opérations militaires de l'occupant sioniste. Ces actions, comprenant des incursions dans les villes et camps palestiniens, des arrestations et des destructions, entraînent des pertes humaines et matérielles significatives. Ces attaques s'inscrivent dans une politique de punition collective visant à intensifier la pression sur le peuple palestinien.

20 PALESTINIENS, DONT DEUX ENFANTS, ARRÊTÉS

Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté hier au moins 20 Palestiniens, dont deux enfants et des anciens détenus en Cisjordanie occupée. L'Autorité des Affaires des Prisonniers et des Libérés, ainsi que le Club des Prisonniers, ont indiqué que les arrestations ont eu lieu dans les gouvernorats de Qalqilya, Jénine, Naplouse, Ramallah, ElKhalil et ElQods. Les arrestations s'accompagnent d'agressions et de menaces à l'encontre des détenus et de leurs familles, ainsi que de vastes opérations de dégradation et de destruction des maisons des citoyens. Il est à noter que les forces d'occupation poursuivent leurs campagnes d'arrestations systématiques, une des politiques les plus persistantes, qui se sont intensifiées de manière sans précédent depuis le début de la guerre d'extermination, qui dure depuis 458 jours.

DES COLONS ISRAÉLIENS INFILTRER LE SANCTUAIRE D'AL-AQSA

Des dizaines de colons israéliens ont pénétré hier dans les cours de la mosquée Al-Aqsa, sous une protection renforcée de la police d'occupation israélienne. Selon des sources

locales, plus de 140 colons ont envahi la mosquée par groupes successifs, entrant par la porte des Maghrébins. Ils ont ensuite accompli des rites talmudiques dans les cours du sanctuaire, provoquant ainsi des tensions. Les mêmes sources indiquent que les forces de l'occupation ont intensifié leur présence autour des portes de la mosquée Al-Aqsa et dans les environs de la vieille ville d'Al-Qods occupée, entravant l'accès des fidèles musulmans à la mosquée. Cette situation s'inscrit dans une série de mesures restrictives imposées par l'armée israélienne depuis le début du conflit contre le peuple palestinien en octobre 2023, où les forces d'occupation ont durci leurs contrôles aux portes de la mosquée et aux entrées de la vieille ville. Au cours de l'année 2024, les bandes de colons ont pénétré dans les cours de la mosquée Al-Aqsa à 256 reprises, une escalade alarmante des agressions sur l'un des sites les plus sacrés de l'islam.

PLUS DE 2 000 INSTALLATIONS DÉMOLIES À EL-QODS OCCUPÉE EN 15 ANS

Selon un rapport des Nations Unies, les autorités d'occupation sionistes ont démolé plus de 2 000 installations palestiniennes à El-Qods occupée au cours des 15 dernières années, déplaçant environ 4.200 habitants de la ville. Les données du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires dans les territoires occupés révèlent que les autorités sionistes ont procédé à la démolition de "2.128 installations entre le début de 2010 et le début de cette année". Ces démolitions ont conduit au déplacement d'environ 4.200 habitants d'El-Qods, tandis que 51.500 autres résidents de la ville sainte ont été affectés par ces actes". Les opérations de démolition ont principalement touché les quartiers d'Al-Mukaber, Silwan, Beit Hanina, Al-Issawiya, Al-Tur, Sur Baher, Al-Walaja, ainsi que d'autres secteurs de la ville. De son côté, le gouvernorat d'El-Qods a précisé que, depuis le début de l'agression israélienne contre Ghaza le 7 octobre 2023 jusqu'à la fin de 2024, les autorités d'occupation ont effectué "439 opérations de démolition à El-Qods". Selon des rapports précédents des Nations Unies, "le système de planification restrictif et discriminatoire imposé par l'entité sioniste rend pratiquement impossible pour les Palestiniens d'El-Qods d'obtenir des permis de construire".

16E MOIS SOUS LE FEU DE L'OCCUPANT

Alors que l'extermination menée par Israël contre Ghaza entre dans son 16e mois, la vie des deux millions et cent mille Palestiniens du territoire se résume à un cauchemar quotidien de destruction et de mort. Sous un ciel constamment obscurci par les avions de guerre israéliens, les nuages hivernaux se mêlent aux colonnes de fumée, amplifiant la douleur des habitants. Dans ce qui est désormais qualifié de « politique d'extermination des villes », des quartiers entiers, voire des cités complètes, ont été rasés par l'armée israélienne. Selon le bureau médiatique gouvernemental de Ghaza, le taux de destruction a atteint 86 %. Les décombres des bâtiments détruits cachent souvent des corps sans vie, ceux d'habitants ayant espéré un cessez-le-feu, négocié indirectement au Qatar, mais toujours incertain. Depuis vendredi, des dizaines

de Palestiniens ont été tués lors de bombardements israéliens qualifiés d'« inédits ». Des corps mutilés, parfois réduits à des fragments, jonchent les ruines. Dans certaines zones, notamment au nord de Ghaza, inaccessibles aux équipes de secours, ces restes humains sont abandonnés, devenant parfois la proie des animaux errants. Au total, 45 717 Palestiniens ont été tués depuis octobre 2023, tandis que 11 200 personnes sont portées disparues, selon les dernières données. Les quelques hôpitaux encore fonctionnels peinent à soigner les 12 650 blessés dans un contexte de pénuries sévères. La liste des médicaments essentiels accuse un déficit de 60 %, tandis que 83 % des consommables médicaux manquent, d'après le ministère de la Santé à Ghaza. La situation est aggravée par la destruction ciblée du système de santé : 34 hôpitaux, 80 centres médicaux et 162 infrastructures sanitaires ont été mis hors service, et 136 ambulances détruites depuis le début de cette campagne militaire. Pour les blessés, les soins sont souvent administrés sans anesthésie, faute de médicaments. Des dizaines de patients succombent chaque jour en attendant des traitements ou des évacuations impossibles. Depuis octobre 2023, Israël a mené plus de 9 973 massacres dans le territoire. La plupart des victimes sont des femmes et des enfants, représentant 70 % des martyrs. À Ghaza, le « privilège » ultime est de pouvoir enterrer ses proches dans un lindeau complet, une pratique de plus en plus rare, les corps étant souvent réduits à des fragments. Les familles se voient parfois contraintes de collecter les restes de leurs proches dans des sacs en plastique et de les enterrer sans cérémonie, les lindeaux étant devenus introuvables. Les déplacements forcés orchestrés par l'armée israélienne plongent les familles dans des situations inhumaines. Les Palestiniens, déplacés par millions, se concentrent dans seulement 10 % du territoire, qualifiés de « zones sûres » par Israël, mais fréquemment bombardées. Dans ces zones, les abris de fortune sont souvent ciblés. Les camps de déplacés, notamment dans la région de Mawassi, ont été la scène d'horreurs indescriptibles : des enfants décapités par des éclats, des familles brûlées vives dans leurs tentes ou écrasées sous les décombres. La famine, elle, continue de sévir. Selon un rapport onusien d'août 2024, 15 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë, dont 2 288 dans un état critique. Malgré ces atrocités, le monde demeure largement spectateur face à une situation décrite par des organisations internationales comme un « crime contre l'humanité ». Pour les Palestiniens, l'extermination à Ghaza est non seulement une tragédie humanitaire, mais aussi une tentative de nettoyage ethnique dans l'indifférence générale.

L'ONU « N'A PAS L'INTENTION DE REMPLACER » L'UNRWA

L'ONU a réaffirmé qu'elle ne prévoyait pas de remplacer l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) dans les territoires palestiniens occupés. La porte-parole de l'agence, Juliette Thom, a précisé à la chaîne irlandaise RTE que "le temps est compté après l'interdiction faite à l'UNRWA de fournir des services vitaux à des millions de réfugiés palestiniens". Elle a également souligné que l'ONU "n'a pas l'intention de remplacer l'agence dans les territoires occupés". Thom a réaffirmé la détermination de l'UNRWA à continuer de fournir des services essentiels, rappelant les propos de son directeur général, Philippe Lazzarini, qui avait déjà exprimé l'engagement de l'agence à maintenir ses activités. Selon elle, la solution réside dans la révocation par le Parlement israélien de sa décision interdisant les activités de l'UNRWA dans les territoires palestiniens occupés. Samedi, l'UNRWA avait alerté sur une interdiction imminente votée par le Parlement israélien, menaçant de paralyser sa capacité à fournir des services à des millions de réfugiés palestiniens, en particulier à Ghaza, en Cisjordanie occupée et à El Qods-Est. Louise Wateridge, responsable de l'UNRWA, a indiqué que cette loi pourrait nuire à la coordination nécessaire pour acheminer l'aide vers ces territoires. Jamie McGoldrick, ancien responsable des opérations humanitaires de l'ONU à Ghaza et en Cisjordanie, a averti que la fermeture de l'UNRWA "aurait un impact énorme sur une situation déjà catastrophique". Les partenaires de l'agence soulignent que l'arrêt de ses opérations serait "un coup fatal pour la population palestinienne".

M. Seghilani

SOUDAN

Le groupe A3+ au CSNU condamne "fermement" les interférences étrangères dans ce pays

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité de l'ONU (CSNU) a condamné "fermement" lundi les "interférences étrangères" au Soudan, appelant la communauté internationale à "appuyer activement" un plan de paix "consensuel" pour ce pays, ravagé par un conflit armé.

Lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la protection des civils dans les conflits armés, présidée par l'Algérie, le représentant de la Sierra Leone, l'ambassadeur Michael Imran Kanu, a affirmé que le groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone, Guyana) réitère sa "condamnation ferme face aux interférences étrangères au Soudan", soulignant que "pour parvenir à une paix durable au Soudan, toute interférence étrangère doit cesser tout comme le soutien externe fourni aux belligérants". Exprimant le souhait du groupe de parvenir à un "cessez-le-feu rapide" au Soudan afin de jeter les bases d'une paix et stabilité durable dans ce pays après 21 mois de conflit armé, l'ambassadeur Michael Imran Kanu a jugé "important", dans ce contexte, que "toutes les parties prenantes et la communauté internationale appuient activement un plan de paix consensuel pour le Soudan". Il exhorte, à ce titre, les belligérants à "respecter pleinement" leurs engagements conformément à la Déclaration de Djeddah, et les acteurs disposant d'une influence à "œuvrer pour un



Ph: DR

cessez-le-feu immédiat et durable" au Soudan. "La cessation des hostilités est la seule manière d'atténuer le risque de famine et d'éviter qu'elle ne se propage dans le pays. C'est aussi le seul moyen d'endiguer la grave insécurité alimentaire", a-t-il plaidé. Le groupe A3+ a réitéré, à l'occasion, son appel aux belligérants pour "garantir un accès humanitaire immédiat et sans entraves à toutes les régions touchées par le conflit". Se félicitant des mesures "positives" récemment prises par le gouvernement soudanais pour faciliter l'accès humanitaire, le groupe A3+ a insisté sur la nécessité que ces mesures "doivent se poursuivre dans le temps pour le bien du peuple soudanais". Il a souligné, à ce titre, l'impératif de respecter les principes du droit international humanitaire (DIH) qui interdit le recours à la famine en tant qu'arme de guerre. "Nous appelons les Etats membres et l'ensemble de la communauté internationale à accroître leur financement du plan humanitaire pour le Soudan", a-t-il ajouté. Evoquant le dernier rapport du système de classification de la sécurité alimentaire (IPC) affirmant que la famine s'est installée dans cinq nouvelles régions du Soudan et qu'une nouvelle propagation dans la région du Darfour est prévue d'ici le mois de mai, le représentant de la Sierra Leone a soutenu que cette situation est "la conséquence directe du conflit armé brutal qui déchire le Soudan". "Un conflit caractérisé par des déplacements de population de masse, une économie effondrée, une interruption des services sociaux essentiels, un accès humanitaire limité et par de graves violations des droits de l'homme", a-t-il ajouté. Il a affir-

mé, dans ce contexte, que le groupe A3+ est "convaincu que le rétablissement des systèmes nationaux de production et l'appui aux moyens de subsistance sont impératifs pour aider à la reprise de l'activité agricole", appelant "le gouvernement et les parties prenantes soudanaises à veiller à la reprise de ces activités" et à "prendre les mesures nécessaires à la protection des civils".

PLUS DE 30 MILLIONS DE PERSONNES ONT BESOIN D'AIDE

Plus de 30 millions de personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, ont besoin d'aide au Soudan après vingt mois de conflit armé dans ce pays d'Afrique de l'Est, ont annoncé lundi les Nations unies. L'ONU a lancé un appel de fonds de 4,2 milliards de dollars, ciblant 20,9 millions de personnes à travers le Soudan sur un total de 30,4 millions d'habitants qui ont besoin d'aide en raison d'"une crise humanitaire sans précédent", selon l'ONU. Le conflit, qui a éclaté en avril 2023 entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), a poussé le pays dans la famine.

Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées et plus de 8 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays, ce qui, en plus des 2,7 millions de personnes déplacées avant le début du conflit, a provoqué la plus grande crise de déplacement interne au monde. En outre, 3,3 millions de personnes supplémentaires ont quitté le pays, ce qui signifie que plus d'un quart de la population soudanaise d'avant le conflit, estimée à environ 50 millions, est désormais déracinée.

R.I

TUNISIE

L'inflation était de 7% en 2024

Le taux d'inflation en Tunisie s'est établi à 7% pour l'année 2024 contre 9,3% en 2023, selon des données publiées lundi par l'Institut national de la statistique (INS). Ces données montrent que le taux d'inflation a reculé en décembre 2024 au niveau de 6,2% contre 6,6% en novembre 2024. L'Institut attribue cette baisse au ralentissement du rythme d'évolution des

prix du groupe des produits alimentaires, qui a atteint 7,2% en décembre, contre 8,5% en novembre. Les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 7,2% suite à une augmentation des prix de certains produits notamment l'agneau (21,3%), de la volaille (19,7%), des fruits secs (14,8%), etc. Les prix des matériaux manufacturés ont également connu une augmentation de 6,1%

en glissement annuel, en raison d'une augmentation des prix de l'habillement et chaussures de 9,7% et des prix des produits d'entretien courant du foyer de 7,8%. Pour les services, l'augmentation des prix est de 5,4% sur un an, principalement expliquée par l'évolution des prix des services du groupe restaurant, cafés et hôtels de 11,7%.

R.I

CAMEROUN

L'opération de révision des listes électorales lancée

Les opérations de révision des listes électorales pour l'exercice 2025 du Cameroun ont été officiellement lancées lundi à Mbankomo, dans la région du Centre du pays, a rapporté la CRTV, le média d'Etat. L'objectif principal fixé par Elections Cameroun (Elecam) est de dépasser la barre des huit millions d'inscrits avant la convocation du corps électoral en 2025, une année électorale majeure pour le pays, a indiqué la CRT. Selon les données d'Elecam, au 30 décembre 2024, le nombre total d'électeurs inscrits était de 7.845.622, répartis entre 4.207.957 hommes et 3.637.665 femmes. Ce chiffre marque une hausse par rapport à 2023, où environ 7,3 millions d'inscrits avaient été enregistrés. Les citoyens camerounais peuvent s'inscrire auprès des antennes communales d'Elecam sur l'ensemble du territoire national, ainsi que dans les représentations diplomatiques à l'étranger.

R.I

BURKINA FASO

Au moins 30 terroristes neutralisés dans le Nord-ouest

Au moins une trentaine de terroristes ont été "neutralisés" au début du janvier dans une opération antiterroriste menée par l'armée burkinabè, dans la localité de Solenzo de la région de la Boucle du Mouhoun (nord-ouest), a rapporté vendredi la presse locale. L'armée burkinabè, citée par l'Agence d'information du Burkina (AIB), a expliqué qu'elle a mené une opération baptisée "zéro terroriste dans les brousses de Solenzo", permettant de "neutraliser" au moins une trentaine de terroristes. L'opération a également permis de récupérer du matériel dont des motos, des téléphones et 80 détonateurs d'engins explosifs.

R. I.

EGYPTE

L'eau minérale enregistre une nouvelle hausse des prix

Les prix de l'eau en bouteille ont connu une nouvelle augmentation en ce début d'année 2025. La compagnie PepsiCo a haussé les prix de sa marque Aquafina de 7,5 à 8,5 livres pour la bouteille de 1,5 litre, soit une hausse de plus de 13%, et de 4 à 5,5 livres pour la bouteille de 600 ml, soit une hausse de plus 37%. Les nouveaux prix sont entrés en vigueur le 5 janvier. PepsiCo a ainsi emboîté le pas à Coca Cola qui a augmenté les prix de sa marque d'eau Dasani fin 2024. Il s'agit de la deuxième augmentation des prix de l'eau en bouteille en moins de neuf mois. En mai 2024, les prix avaient déjà augmenté de 25% pour les bouteilles de 1,5 litre et de 70% pour les bouteilles de 600 ml. Hazem Menoufi, membre de la division des produits alimentaires aux chambres de commerce, a estimé que cette dernière hausse n'était pas justifiée « surtout que le marché est stable depuis plusieurs mois ». Contacté par Ahraminfo, l'Organisme de la protection du consommateur, a affirmé que chaque compagnie était « entièrement libre » de fixer les prix de ses produits et que le rôle de l'Organisme se limitait à s'assurer du respect des prix annoncés.

R. I.

ETHIOPIE

Une équipe médicale chinoise y opère gratuitement

Une équipe médicale chinoise de l'Hôpital ophtalmologique de Tianjin (nord de la Chine) a officiellement lancé une campagne de chirurgie de la cataracte gratuite à l'hôpital Tirunesh-Beijing d'Addis-Abeba, la capitale de l'Ethiopie. Dans le cadre de cette campagne du nom de "Parcours de luminosité Chine-Ethiopie", l'équipe médicale chinoise composée de dix ophtalmologistes et infirmiers chevronnés devrait effectuer des opérations de la cataracte pour plus de 500 patients, dont 80 avaient déjà été opérés avec succès à la date de vendredi. Chen Hai, l'ambassadeur de Chine en Ethiopie, a souligné lors de l'événement de lancement que dans le cadre du plan du gouvernement chinois, l'Hôpital ophtalmologique de Tianjin a envoyé sa meilleure équipe d'experts avec des équipements et une technologie médicaux avancés pour ramener lumière et espoir aux patients éthiopiens. "Le projet 'Voyage lumineux' illustre de façon vivante notre partenariat stratégique résistant à toutes les épreuves et notre amitié traditionnelle. Ce projet aidera des centaines de patients éthiopiens atteints de la cataracte à retrouver leur vue", a-t-il ajouté. L'équipe a en outre fait don d'équipements médicaux à l'hôpital, également connu sous le nom d'Hôpital de l'amitié Ethiopie-Chine, où les médecins chinois et éthiopiens traitent les patients côte à côte et partagent connaissances et expériences techniques.

R.I

ORAN. OMRA

Départ de 46 moudjahidine et veuves de chouhada vers les Lieux saints

Quarante-six moudjahidine, moudjahidate et veuves de chouhada issus de wilayas de l'Ouest du pays ont quitté, lundi soir, le territoire national à destination des Lieux saints de l'Islam pour accomplir les rites de la Omra, sous le parrainage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion du 70e anniversaire de la Révolution du 1er Novembre.



Ph: DR

Les autorités locales d'Oran, accompagnées des directeurs des moudjahidine et des ayants-droit de plusieurs wilayas de l'Ouest, ont salué les moudjahidine et les veuves de chouhada au niveau de l'aéroport

international Ahmed Benbella d'Oran, avant leur départ vers les Lieux saints pour accomplir la Omra, une initiative organisée sous l'égide du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre des célébrations du 70e anniversaire de la glorieuse guerre de libération.

Dans son allocution à cette occasion, le directeur des moudjahidine et des Ayants-droits de la wilaya d'Oran, Chikouk Ali Elias, a précisé que ce voyage de Omra, organisé par

le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, en faveur des moudjahidine, des moudjahidate et des veuves de chouhada, s'inscrit dans le cadre de "l'application des orientations du président de la République et de l'attention particulière qu'il porte à ces nobles catégories". Des accompagnateurs, dont des proches des personnes bénéficiaires de cette initiative et des fonctionnaires du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit, ainsi qu'une équipe

médicale spécialisée, veilleront sur les moudjahidine et les veuves de chouhada durant leur séjour aux Lieux saints et assureront leur prise en charge, a-t-on précisé. Les moudjahidine et les veuves de chouhada bénéficiaires de cette louable attention ont salué "l'intérêt que le président de la République porte à la famille révolutionnaire et aux ayants-droits, ainsi que son souci constant de les soutenir sur le plan social et sanitaire", ont-ils déclaré.

BORDJ BOU-ARRERIDJ. EMPLOI

1000 postes pour les jeunes des localités reculées

Au total, 1000 emplois ont été dernièrement assurés aux jeunes habitant les localités reculées de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dans le cadre de l'encouragement de l'investissement dans divers secteurs, a indiqué lundi le chef de l'exécutif local, Kamel Nouicer.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à la zone industrielle Abdelmadjid Ouchiche dans la commune d'El Hamadia, le wali a précisé que dans le cadre de la création d'emplois permanents, 1000 postes ont été octroyés "au cours de décembre passé" aux jeunes des localités reculées, dont 500 dans la commune d'Ouled Brahem, en coordination

avec l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) et des entreprises activant dans les deux zones industrielles de la wilaya.

Il a salué l'implication dans cette démarche des entreprises économiques activant localement, notamment du secteur des industries électroniques, annonçant la création en 2025 de plus de 1000 emplois au profit des jeunes des localités reculées à la faveur de l'entrée en activité de nouvelles unités industrielles.

Le même responsable a indiqué que la direction locale de l'emploi lancera "prochainement", en coordination avec les cellules de proximité, une campagne de

sensibilisation des jeunes filles des communes reculées au travail dans les entreprises économiques leur assurant transport et restauration et incluant des formations gratuites aux diplômés universitaires.

Le wali a ajouté que l'aménagement des deux zones industrielles de la wilaya et leur raccordement aux divers réseaux rentrent dans le cadre des plans du gouvernement pour mettre en place un environnement favorable à l'investissement, soulignant que la wilaya compte un important réseau industriel ayant permis de générer 30.000 emplois courant 2024.

M'SILA. UNIVERSITÉ MOHAMED-BOUDIAF

Lancement du programme national de formation à la programmation et l'IA

Le Directeur général de l'enseignement et de la formation au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Ali Choukri, a donné lundi à l'Université Mohamed-Boudiaf de M'Sila le coup d'envoi officiel du programme national de formation à la programmation et l'intelligence artificielle (IA) des étudiants en Master.

Dans son allocution par visioconférence à l'adresse des participants à la rencontre tenue à l'auditorium Ibn-El Haythem en présence des directeurs d'établissements uni-

versitaires, M. Choukri a précisé que ce programme, promis par le ministre du secteur, Kamel Baddari au cours de visite à M'Sila en décembre passé, vient dans le sillage de la concrétisation des objectifs de développement du secteur et d'appui aux orientations de numérisation.

Ce programme, a-t-il ajouté, débute par la formation des étudiants en Master à partir du second semestre de cette année universitaire et comprend l'initiation aux bases de la programmation et l'IA pour renforcer leurs capacités créatives et d'adaptation aux évolutions

en cours. Le ministère a élaboré des programmes spécifiques pour la concrétisation de ce projet qui touchent les divers domaines des sciences humaines et sociales, des sciences et de la technologie, a ajouté le même responsable qui a assuré que cette formation est supervisée par des équipes pédagogiques au niveau des départements et par des enseignants spécialisés.

Le même directeur central a mis l'accent sur l'importance de la programmation et de l'IA en tant que locomotive fondamentale de l'évolution et de l'innovation et en tant que clé

importante sur le marché de l'emploi et de développement de solutions innovantes pour les défis présents et futurs.

De son côté, le recteur de l'Université de M'Sila, Amar Boudelaa, a affirmé l'engagement de l'université à soutenir les étudiants pour maîtriser les principes de base en ce domaine et contribuer au développement du rôle de l'IA à travers des programmes de formation modernes et de sessions de formation spécialisées, estimant que ces opportunités contribueront à développer les compétences et l'excellence dans ce domaine.

CHLEF. PROTECTION CIVILE

Lancement d'une formation sur la gestion des risques d'inondations

Une formation sur la gestion des risques d'inondations a été lancée, lundi, à la direction de la protection civile de Chlef, au profit des responsables des bureaux de la cartographie et des risques spéciaux, des wilayas du Centre, rapporte un communiqué de cette institution. La formation, s'inscrivant dans le cadre de la gestion des risques majeurs et des mesures préventives pour faire face à différents risques, est placée sous le thème "Renforcement des capacités pour faire face aux risques des inondations". Son lancement a été supervisé par le sous-directeur des risques majeurs, le lieutenant-colonel Ali Amraoui, accompagné du directeur de la protection civile de Chlef, le lieutenant-colonel Khaled Brichi. L'encadrement de cette formation, qui s'étalera du 6 au 9 janvier courant, est assuré par des cadres de la Direction générale de la Protection civile. Elle vise à développer le projet de prévention des risques majeurs, notamment les systèmes d'alerte, a-t-on ajouté. L'opération vise également la recherche de moyens de prévention et de mécanismes de lutte contre les risques d'inondation et le renforcement des capacités des participants en matière de gestion des catastrophes, de planification, d'alerte précoce, de formation intensive et d'intervention rapide, selon la même source. Cette session de formation, 3e du genre, s'inscrit dans le cycle des formations visant le renforcement des capacités des unités et équipes de la protection civile en matière de lutte, de gestion et de prévention des risques majeurs, a conclu le communiqué.

BOUMERDÈS. RÉALISATION

D'UN HÔPITAL À KHEMIS EL KHECHNA

Lancement de la construction au deuxième trimestre de 2025

Les travaux de réalisation d'un hôpital de 120 lits dans la commune de Khemis El Khechna, à l'ouest de Boumerdes, seront lancés au 2e trimestre de l'année en cours, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des équipements publics. Les études relatives à la construction de l'hôpital de 120 lits de Khemis El Khechna seront finalisées au cours du premier trimestre de cette année et les travaux de construction débiteront au deuxième trimestre, a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Mustapha Fethi Maâzouz. La concrétisation du projet, d'une capacité initiale de 60 lits à son inscription en 2008, a accusé un important retard en raison, notamment, du manque d'assiettes foncières adaptées à ce type d'établissement et de problèmes administratifs, a ajouté le même responsable. Ces contraintes levées, le futur hôpital, qui sera dédié à la médecine générale et aux urgences médicales, sera réalisé sur une assiette de trois (3) hectares du sud de la ville. Un site caractérisé par son éloignement du bruit et facilement accessible, a-t-il noté. "Les habitants de la région attendent impatiemment la concrétisation de ce projet qui comblera le déficit enregistré dans les structures médicales et permettra de réduire les déplacements des malades vers d'autres régions", a souligné M. Maâzouz.

JIJEL. PORT DE DJEN DJEN

L'extension fera de la wilaya un "pôle économique central dans le pays"

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a insisté, lundi après-midi à Jijel, sur l'importance du plan d'extension et de développement du port de Djen Djen qui fera de cette wilaya un "pôle économique central dans le pays".

"Le développement de ce port est l'une des premières priorités des pouvoirs publics, et son plan d'extension fera de Jijel un pôle économique et industriel central dans le pays", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel.

L'extension du port de Djen Djen est fondée sur l'augmentation de la capacité de cette infrastructure pour qu'elle puisse traiter environ 26 millions de tonnes de marchandises et de 5 millions de conteneurs par an. L'agrandissement du port nécessitera une enveloppe financière de l'ordre de 310 milliards de dinars pour l'extension de la digue principale de 3.100 mètres, la construction d'un quai de 3.000 mètres de long et de 20 mètres de profondeur et la construction de brise-lames sur un linéaire de 1.300 mètres avec un délai de réalisation estimé à 48 mois. Par ailleurs, s'agissant des transports terrestres, M. Sayoud a fait part du renforcement "prochain" du transport public de voyageurs dans les wilayas de Constantine, d'Annaba et d'Oran au moyen de 104 bus fabriqués par l'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV) de l'Armée nationale populaire (ANP). Une opération, a-t-il affirmé, qui débutera "bientôt" pour s'étendre progressivement au reste des wilayas. Dans un contexte connexe, une réflexion est actuellement menée de

EL-MÉNIÂA. DSA
Production de plus de 29.000 qx d'agrumes cette saison

Une production de plus de 29.000 quintaux (QX) de différentes variétés d'agrumes a été enregistrée depuis le début de saison agricole dans la wilaya d'El-Méniaa, a rapporté lundi la direction locale des Services agricoles (DSA). La récolte, qui a débuté début décembre dernier et se poursuit jusqu'à mi-janvier courant, est commercialisée localement et dans les wilayas voisines, a-t-on indiqué, précisant qu'elle concerne les agrumes de saison tels que l'orange, la mandarine et le citron. La superficie concernée s'étend sur 490 hectares (ha), avec une moyenne de 150 arbres/ha, a-t-on ajouté de même source. L'opération d'irrigation des arbres fruitiers s'effectue avec le système du goutte-à-goutte, a affirmé le DSA, Youcef Mosbah, en signalant que les services agricoles ont prévu différentes formes de soutien pour encourager ce genre de culture et atteindre l'autosuffisance du marché local, à l'instar de l'octroi d'équipements d'irrigation économes en eau et d'engrais chimiques. La production agrumicole "abondante" réalisée cette saison dans la wilaya d'El-Méniaa a entraîné une baisse "notable" des prix sur le marché local, en comparaison avec les saisons écoulées, selon les Services agricoles.



concert avec différents partenaires pour aboutir à une formule permettant de doter les chauffeurs de taxis urbains de nouvelles voitures dont le montage s'effectue en Algérie, à l'image des véhicules de la marque Fiat.

SÉTIF. DIPLÔMÉS DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE
Une plateforme électronique pour s'inscrire aux formations en entrepreneuriat

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Sétif a lancé lundi une plateforme électronique pour l'inscription aux sessions de formation en entrepreneuriat des jeunes porteurs de projets, diplômés des établissements de formation professionnelle. Dans une déclaration à l'APS, le responsable de cette direction, Abdelkrim Driss, a précisé que cette nouvelle plateforme électronique permettra aux titulaires de diplômes de technicien supérieur de s'inscrire à ces formations à l'entrepreneuriat qui débuteront le 13 janvier courant

au niveau des cinq instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) de la wilaya. Cette mesure vient concrétiser les sept conventions signées entre la direction du secteur et l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) portant création de centres de développement de l'entrepreneuriat au sein de sept établissements de formation des deux villes de Sétif et d'El Eulma, selon le même responsable. La première session sera tenue à l'INSFP chahid Heddadi de Sétif avec l'encadrement d'universitaires et de cadres

de l'antenne de wilaya de la NESDA et l'opération se poursuivra progressivement au niveau des autres INSFP, selon la même source. Depuis décembre passé, une caravane de la NESDA sillonne les diverses régions de la wilaya pour présenter aux jeunes les nouveaux mécanismes d'appui aux nouveaux et anciens projets d'investissement des jeunes, a rappelé le même cadre. La NESDA de Sétif a remis depuis juin passé 364 attestations de formation en entrepreneuriat à des diplômés universitaires porteurs de projets d'investissement dans divers secteurs, rappelle-t-on.

BLIDA. OUED EL-ALLEUG

Entrée en service du Centre d'enfouissement technique

Un nouveau Centre d'enfouissement technique des déchets (CET) est entré en service dans la commune de Oued El-Alleug à Blida, a-t-on appris, lundi, auprès de la Direction locale de l'environnement. Ce CET, qui est le plus grand du genre dans la wilaya, est doté d'un casier d'une capacité de plus d'un (1) million de m³ de déchets, a indiqué le Directeur du secteur, Ouahid Tchachi. La réalisation de ce Centre, dont les travaux ont été confiés pour la première fois à deux (2) entreprises publiques, "Mitidja Hadaik" et l'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (EGCET), "vise la prise en charge du problème de saturation dont souffrent, depuis deux ans, les sept (7) CET de la wilaya en raison de la hausse croissante du volume des déchets", a ajouté le même responsable. Réalisé pour une enveloppe financière de 250 millions de DA, le CET de Oued El-Alleug a été doté d'une unité de tri de différents déchets (plastique, fer, papier, carton et verre), avec

une capacité de traitement estimée à 160 tonnes/jour. Les déchets ainsi traités seront recyclés par l'entreprise de gestion des CET de Beni Merad, selon la même source. Le recyclage permet la réduction du volume des déchets et partant, la protection de l'environnement, tout en contribuant à la génération de revenus supplémentaires pour l'entreprise et à la création de postes d'emplois pour les jeunes, a relevé M. Tchachi. Parallèlement à la mise en service de cette installation environnementale, les travailleurs employés au nouveau CET ont reçu une formation sur les techniques d'exploitation d'un casier en vue d'une meilleure gestion de la structure et afin de respecter la durée d'exploitation du casier qui est de plus de 15 ans, a-t-il précisé. Selon M. Tchachi, la wilaya de Blida produit quotidiennement près de 1.100 tonnes de déchets, qui sont traitées au niveau de sept (7) sites, d'une capacité entre 350 et 450 tonnes de déchets, et dont le taux de saturation est estimé entre 120 et 300%.

DJELFA. POMMES DE TERRE D'ARRIÈRE-SAISON
Production prévisionnelle de plus de 550.000 qx

Une production de plus de 556.600 quintaux (qx) de pommes de terre d'arrière-saison est attendue dans la wilaya de Djelfa au titre de l'actuelle campagne agricole (2024/2025), a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale des Services agricoles (DSA). Depuis le début de la campagne en décembre dernier, une quantité de 166.400 qx de pommes de terre d'arrière-saison a été récoltée sur une superficie de plus de 600 ha, avec un rendement estimé à 271 qx/ha, a indiqué le responsable du secteur, Mohamed Benabdallah Bensalem. Le DSA a précisé que la superficie totale concernée par cette opération, qui se poursuivra durant le mois de janvier en cours, est de 1.876 ha. Les champs de pommes de terre d'arrière-saison se concentrent dans les localités de Hed Shari et El Birine, deux régions réputées pour cette culture stratégique, et avec des superficies moindres à Ain Ouessara, Ain Ibel et El-Idrissia, a-t-il ajouté. Le responsable a informé qu'il est prévue la plantation, début mars prochain, d'une superficie de 5.000 ha de pommes de terre de saison conformément aux engagements pris avec les agriculteurs au niveau des subdivisions agricoles, dans l'objectif de couvrir la demande exprimée sur ce produit de large consommation, mais aussi de contribuer à la concrétisation des objectifs fixés pour l'amélioration de la production nationale de pommes de terre.

CONSTANTINE. SAUVETAGE EN MILIEUX PÉRILLEUX

Stage de perfectionnement pour des officiers de la Protection civile

Une équipe d'officiers relevant des groupes d'intervention et de reconnaissance en milieu périlleux (GRIMP) de neuf (9) wilayas de l'Est et du Sud-Est du pays, bénéficie depuis le début de cette semaine d'un stage de perfectionnement sur les techniques de sauvetage et de secourisme, initié par la direction de la protection civile (DPC) de Constantine, apprend-on lundi de ce corps constitué. Dispensé au niveau du poste avancé du secteur urbain Beb El Kantra sis au chef-lieu de wilaya, ce stage de mise à niveau qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de recyclage arrêté par la direction générale de la Protection civile (DGPC), se poursuivra jusqu'au 16 janvier en cours, a précisé à l'APS le responsable de la cellule d'information et de communication de la DPC, lieutenant Fateh Chebira. La formation qui cible des officiers des wilayas de Skikda, de Tébessa, de Mila, d'El Tarf, de Biskra, de Guelma de M'sila, d'Illizi et d'El Oued, s'articule autour des nouvelles connaissances liées au développement des méthodes d'intervention et de sauvetage en zones montagneuses, sites industriels ou en cas de catastrophes naturelles majeures, a-t-il indiqué.

DÉMISSION DE BENCHIKHA

La direction de la JSK riposte avec fermeté

Quatre jours après la démission d'Abdelhak Benchikha, la direction de la JS Kabylie a réagi vivement. Plutôt que de défendre l'entraîneur démissionnaire, elle a choisi de le charger dans un communiqué cinglant, publié lundi soir, regrettant la forme de sa démission et dénonçant la justification de celle-ci par un incident isolé avec un supporter.

La direction de la JS Kabylie n'a pas mâché ses mots après l'annonce de la démission d'Abdelhak Benchikha, intervenue quatre jours plus tôt. Le président du club, El Hadi Ould Ali, n'a pas hésité à dénoncer la manière dont le technicien a quitté ses fonctions. Dans un communiqué, il a exprimé son mécontentement vis-à-vis de la forme choisie par Benchikha pour annoncer sa démission, un simple e-mail sans explication détaillée, en dépit des clauses contractuelles qui lient l'entraîneur au club.

UNE DÉMISSION JUGÉE PRÉMATURÉE ET MAL EXPLIQUÉE

La direction de la JSK regrette vivement cette forme de communication, soulignant que, selon elle, cette démission aurait dû être discutée et officialisée à travers les voies de communication appropriées. En outre, le club a critiqué la justification de Benchikha, qui a imputé sa décision à un « acte isolé » d'un supporter. Cette explication, selon la JSK, est insuffisante et manque de professionnalisme.

LES SUPPORTERS, TOUJOURS AU CENTRE DES PRÉOCCUPATIONS

La direction de la JSK a également pris soin de défendre ses supporters. Elle a rappelé que ces derniers ont le droit d'être exigeants envers les dirigeants et les joueurs, tout en restant respectueux et exemplaires.

Le club a insisté sur le fait que la galerie kabyle est régulièrement saluée pour son soutien indéfectible et son comportement exemplaire. En revanche, il a dénoncé ce qu'il considère comme une tentative de faire des supporters des boucs émissaires pour les échecs et les erreurs du passé.



P.H.S. : DR

Malgré la démission de Benchikha, la JSK reste sur une dynamique positive, se retrouvant en tête du championnat et avec une récente victoire en Coupe d'Algérie contre Guelma. Cette position dominante démontre que le club continue de performer sur le terrain,

malgré les turbulences en coulisses. L'avenir de la JSK sera désormais entre les mains de ceux qui viendront prendre le relais de Benchikha. Mais, une chose est certaine : la direction entend garder le cap, fidèle à ses valeurs et à ses supporters.

Mohamed Amine Toumiat

Séparation à l'amiable de l'attaquant Djibril Ouattara

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 de football, a annoncé lundi soir avoir "procédé à une résiliation à l'amiable" du contrat qui la liait à son désormais ex-attaquant Burkinabé, Djibril Cheikh Ouattara, et qui devait expirer le 30 juin 2025. "La JS Kabylie informe ses supporters et l'opinion publique de la libération de son désormais ex-joueur, Djibril Ouattara. Le président du club, El Hadi Ould Ali, a signé en début de soirée la résiliation du contrat du joueur, actant ainsi son départ de manière officielle", a indiqué la Direction des Canaris dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Agé de 25 ans, il a marqué en onze matchs joués sous le maillot kabyle, un but et délivré une seule passe décisive. En tout, il n'a joué que 337 minutes sur les 990 possibles.

LA FAF AVANCE PRUDEMMENT AVEC LES BINATIONAUX

Les dossiers Cherki et Akliouche toujours en attente

La Fédération Algérienne de Football (FAF) poursuit son travail en coulisses pour attirer deux jeunes talents binationaux, Rayan Cherki et Maghnes Akliouche. Si les discussions progressent, aucune officialisation n'a encore eu lieu. Les supporters des Fennecs, impatients, devront encore patienter avant de savoir si ces talents intégreront la sélection.

Rayan Cherki, talentueux attaquant de l'Olympique Lyonnais, et Maghnes Akliouche, milieu de terrain prometteur de l'AS Monaco, sont les deux bijoux du football français qui ont attiré l'attention de la Fédération Algérienne. Les deux joueurs, franco-algériens, se distinguent par leurs performances exceptionnelles dans leurs clubs respectifs et sont désormais au cœur des discussions concernant la sélection nationale algérienne. Lors d'une intervention sur la chaîne OneTV, Said Fellak, responsable des médias à la FAF, a donné des précisions sur la situation. Il a affirmé que « le travail a été fait » et que la fédération n'avait mis aucune pression sur les deux joueurs. « Nous avons présenté notre projet et il y a eu un retour positif. Il n'y a rien d'officiel mais dès que ce sera le cas, nous l'annoncerons. » Ces déclarations confirment que la FAF a bien entamé des discussions sérieuses avec Cherki et Akliouche, mais qu'aucune annonce officielle n'a encore été faite.



L'ATTENTE PERSISTE POUR LES SUPPORTERS

Pour les fans de l'équipe nationale, l'incertitude reste entière. Si les négociations semblent avancer positivement, la fédération préfère prendre son temps pour garantir que le projet proposé soit le plus convaincant possible pour ces talents. L'objectif est de renforcer l'équipe des Fennecs avec des joueurs de qualité, tout en respectant leurs choix personnels et leurs aspirations. Les dirigeants algériens espèrent que ces discussions aboutiront

prochainement, mais ils restent prudents et ne veulent pas précipiter les choses. Les supporters devront encore patienter avant de savoir si Rayan Cherki et Maghnes Akliouche décideront de rejoindre la sélection algérienne et d'écrire un nouveau chapitre de leur carrière internationale sous le maillot des Fennecs. Le temps, comme souvent dans ces affaires, sera un facteur déterminant. Les mois à venir pourraient bien livrer leur verdict.

M. A. T.

MANCHESTER CITY

Le message désespéré de Guardiola à Grealish

Dans le dur depuis plusieurs mois, Jack Grealish a vu Savinho lui passer devant dans la hiérarchie des ailiers. Mais son coach espère toujours une réaction.

Si Manchester City retrouve peu à peu le sourire, c'est en partie grâce à Savinho. Le jeune Brésilien vient de boucler deux semaines de rêve durant lesquelles il a inscrit un but et délivré trois passes décisives. De bon augure pour des Skyblues qui ne sont plus qu'à deux petits points de la quatrième place du classement de Premier League, synonyme de Ligue des Champions. Une excellente nouvelle aussi en vue du choc décisif de C1 face au Paris Saint-Germain. Une moins bonne, en revanche, pour Jack Grealish.

« L'homme aux 110 M€ », comme adorent le surnommer ironiquement les médias anglais, n'est plus que l'ombre de lui-même. Cette saison, l'in-



ternational britannique a disputé 19 rencontres, toutes compétitions confondues, et ne compte que deux passes décisives. Pire, Grealish a bouclé l'année civile de 2024 sans marquer le moindre but. Vous comprenez donc l'ironie pincante des médias anglais, car aujourd'hui, Grealish ne les vaut plus ces 110 M€. Mais à l'issue du match gagné contre West Ham (4-1), Pep Guardiola a dû expliquer son choix d'avoir titularisé Savinho alors que son

concurrent a dû se contenter de six petites minutes de jeu.

« JE ME SUIS BEAUCOUP BATTU POUR LUI »

« C'est facile. Même s'il se regarde lui-même, il voit la concurrence et il doit être compétitif. Savinho est en meilleure forme que Jack et c'est pourquoi j'ai fait jouer Savinho. Je veux le Jack qui a gagné le triplé. Je le veux, mais j'essaie d'être honnête avec moi-même pour cela. Ils doivent se battre.

On peut dire : « d'accord, mais c'est injuste ». Si c'est ce que vous pensez, c'est très bien. Mais vous devez prouver que vous allez vous battre avec Savinho pour mériter de jouer à ce poste. Et ce, chaque jour, chaque semaine et chaque mois », a-t-il déclaré, avant d'envoyer un énième message à Grealish, pour tenter de le remotiver.

« Je me suis beaucoup battu pour lui, je me suis beaucoup battu pour qu'il (Grealish) soit ici. Et je sais qu'il peut le faire parce que je l'ai vu. J'ai vu son niveau et je veux qu'il le fasse à chaque entraînement et à chaque match. Sinon, y a-t-il quelqu'un dans cette salle qui pense que Savinho ne mérite pas de jouer ? Non, il le mérite. C'est pour cela que je le fais jouer, parce qu'il produit. C'est pourquoi il a joué. J'aimerais beaucoup jouer au football. J'étais un excellent joueur de football. Vous ne vous en souvenez pas, mais j'étais un joueur de football et j'aimerais jouer. Je ne peux pas. Si je ne suis pas performant, je ne peux pas. » Jack Grealish sera-t-il réceptif à cette énième main tendue par son coach ?

REAL MADRID

La nouvelle sortie de Carlo Ancelotti sur le cas Vinicius

Alors que le Real Madrid s'est qualifié lundi soir pour les 8es de finale de la Coupe du Roi, tous les esprits madrilènes se tournent vers la star brésilienne Vinicius, qui devrait connaître ce mardi la décision de la commission de discipline de la Fédération espagnole de football (RFEF) suite à son expulsion et sa colère contre Valence vendredi dernier en Liga.

La victoire du Real Madrid en 16e de finale de la Coupe du Roi face au Deportivo Minera (0-5) était finalement assez secondaire en conférence de presse lundi soir. Une grande partie du point presse a été consacrée à... Vinicius. Le Brésilien de 24 ans a beau ne pas avoir été titulaire et être entré en jeu qu'à la 63ème minute, il faisait encore parler de lui. Son expulsion est encore sur toutes les bouches en Espagne. L'affiche opposant le Real Madrid à Valence, dans le cadre de la 19e journée en retard de Liga suite aux tragédies de la région ayant fait 231 morts, a été marquée par une nouvelle polémique d'arbitrage impliquant Vinicius Júnior, expulsé à dix minutes du terme pour un vilain geste sur le gardien

macédonien Stole Dimitrievski (79e). Coupable d'une bousculade sur le portier valencien, Vinicius a finalement reçu un carton rouge avant de dégoupiller. Retenu par plusieurs coéquipiers et membres du staff de Carlo Ancelotti, l'international auriverde a tout littéralement pétié un câble, laissant éclater sa rage. Des images qui ont choqué en Espagne le weekend dernier.

« A la 79e minute, Vinicius a été expulsé pour le motif suivant : avoir délibérément frappé un adversaire à la tête, sans que le ballon ne soit en jeu, en utilisant une force non négligeable. Une fois expulsé, le joueur a dû être maîtrisé par des membres de son club et emmené aux vestiaires pendant qu'il continuait à protester », a écrit l'arbitre de la rencontre, Monsieur César Soto Grado dans le procès-verbal après le match. Mais que risque concrètement Vinicius ? Selon l'article 103 du règlement, l'attaquant du Real Madrid aurait été l'auteur d'une « agression » et serait sur la menace d'une sanction bien plus lourde en raison de l'utilisation de la VAR qui pourrait atteindre un minimum de quatre matches : « Le fait d'agresser une autre personne, sans lui causer de blessure, avec la circonstance que l'action a lieu alors que le jeu est arrêté ou à une distance telle de l'endroit où elle se déroule qu'il est impossible d'intervenir sur un coup de pied arrêté, sera puni d'une suspension de quatre à douze matches, qui sera considérée comme un facteur déterminant de l'élément intentionnel nécessaire à ce délit ». Malgré cet acharnement médiatique, Vinicius peut toujours compter sur un fort soutien de son club.

ANCELOTTI CLAME L'INNOCENCE DE SON JOUEUR

Après la rencontre de Coupe du Roi contre Minera, Carlo Ancelotti a été questionné sur le cas Vinicius : « Nous pensons qu'ils ne vont pas le sanctionner. Vinicius a-t-il besoin d'affection ? Non, je pense qu'il n'a pas besoin d'affection car il peut faire plus. Il nous a donné l'opportunité de

gagner deux Ligue des Champions. Il est l'un des meilleurs joueurs du monde. A-t-il besoin de plus de miel ? Non, je pense qu'il a l'amour des supporters du Real Madrid et c'est pour cela qu'il joue très bien », a martelé le tacticien italien. Si la suspension venait à être confirmée, Vinicius pourrait notamment louer la Supercoupe d'Espagne, prévue ce jeudi face à Majorque en Arabie saoudite. Pour rappel, le camion VAR avait interpellé l'arbitre de la rencontre : « César, je vais te recommander d'utiliser la vidéo pour évaluer une éventuelle conduite violente, comme je te l'ai déjà dit. Tu as l'impact là, d'abord à 50% puis à vitesse normale », avant de répondre à ses collègues « Ok, je vais lui donner un carton rouge. Le ballon est immobile, n'est-ce pas ? Pour avoir frappé le gardien de but au visage avec ses bras. Numéro 7, carton rouge » suite à la diffusion des images.

Ce n'est pas la première fois que Carlo Ancelotti vole au secours de sa star brésilienne. Quelques jours plus tôt, l'entraîneur italien avait déjà défendu l'international de la Seleção suite à cette expulsion contre Valence et sa colère, alors que l'ancien joueur de Flamengo a une nouvelle fois été victime de cris racistes à Valence dans le stade de Mestalla : « je pense que c'est difficile d'être Vinicius, je ne suis pas dans sa peau, mais je pense que ça doit être difficile. Il est difficile de se mettre à sa place et de supporter tout ce qui se passe, les insultes. Ce n'est pas facile, mais il essaie de s'améliorer. Il est triste du carton rouge et s'est excusé. Nous sommes toujours convaincus qu'il ne s'agissait pas d'un carton rouge mais d'un jaune, donc nous espérons qu'il ne sera pas suspendu », avait-il déclaré. Dans le cas où le geste serait classé comme une « conduite violente » (article 121), la suspension serait plus légère, limitée à deux ou trois rencontres. Ce mardi, la commission de discipline de la Fédération espagnole de football (RFEF) devrait se réunir et statuer sur la suspension ou non de Vinicius.

SPORTING PORTUGAL

Le Bayern Munich veut faire le gros coup Gyökeres

La bombe du jour nous vient du Daily Express en Angleterre. Alors que Ruben Amorim avait fait de son ancien joueur Viktor Gyökeres sa priorité cet hiver, ses plans pourraient tomber à l'eau à cause du Bayern Munich. D'après le tabloïd, les représentants du Bayern ont entamé des discussions avec le joueur. Une clause de 100M€ est présente dans son contrat et le Bayern serait prêt à la payer. Le joueur ne serait pas fermé puisqu'il a mesuré les difficultés d'évoluer à United. Amorim, son ancien coach est en galère et il ne veut pas vivre la même situation. Le joueur veut en plus disputer la Ligue des Champions l'an prochain, ce que le Bayern lui garantit et pas Manchester United. Le Bayern serait en pole position dans le dossier.

ATHLETIC BILBAO

Ander Herrera se rapproche de Boca

Et si une ligne directe commençait à s'ouvrir entre l'Argentine et l'Athletic Bilbao ? Six mois après la signature d'Iker Muniain à San Lorenzo, c'est au tour d'Ander Herrera d'être proche de filer outre atlantique. En effet, selon Marca, Boca serait en pole pour faire signer l'ancien milieu du PSG et de Manchester United dès cet hiver. Le club argentin proposerait au milieu espagnol un contrat d'un an, avec une deuxième année en option, pour venir apporter de l'expérience à l'effectif de Boca Jr. Reste maintenant à Boca de se mettre d'accord avec l'Athletic Bilbao, actuellement en route vers l'Arabie Saoudite pour y disputer la Supercoupe d'Espagne contre le FC Barcelone. Toujours selon Marca, le club accepterait de respecter la volonté du joueur en le laissant partir vers Boca, mais attendrait la fin de la compétition pour entamer les négociations avec la direction argentine. D'autant que le joueur ne veut pas manquer de respect à son club formateur, et attendrait également de disputer la Supercoupe d'Espagne pour se pencher sur le dossier.

TOTTENHAM

Son va prolonger

En fin de contrat en juin, l'attaquant de Tottenham Heung-min Son (32 ans, 17 matchs et 5 buts en Premier League cette saison) va prolonger d'une saison supplémentaire, soit jusqu'en juin 2026, selon le journaliste Fabrizio Romano ce mardi. Comme les deux parties l'avaient convenu le mois dernier, les Spurs vont activer une clause présente dans le bail du Sud-Coréen, permettant sa prolongation. Une bonne nouvelle pour le club londonien, malgré la méforme de Son ces dernières semaines.

MANCHESTER UNITED

Dortmund veut aussi Rashford

Ouvert à un départ de Manchester United cet hiver, l'attaquant Marcus Rashford (27 ans, 15 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) ne manque pas de courtisans. Selon les informations de The Athletic, confirmées par Sky Sports, le Borussia Dortmund est entré dans la danse et a pris des renseignements sur la faisabilité d'un mouvement durant ce mercato. Comme le Milan AC (voir la brève de 12h48), le club allemand souhaite obtenir un prêt de l'international anglais jusqu'à la fin de la saison. Après Jadon Sancho, prêté aux Marsupiaux par MU l'an dernier, le BVB va-t-il avoir l'occasion de relancer un autre Mancunien ?

CANADA

Le Premier ministre Justin Trudeau poussé vers la sortie

Au pouvoir depuis près de dix ans, Justin Trudeau estime que le temps est venu pour lui, eu égard à des défis internes dont il serait incapable de relever, de céder le poste de chef de son parti et, partant, celui de Premier ministre du Canada.

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a annoncé lundi sa démission mais indiqué qu'il resterait au pouvoir jusqu'à ce que son parti lui désigne un successeur. "J'ai l'intention de démissionner de mon poste de chef du parti et de Premier ministre une fois que le parti aura choisi son prochain chef", a-t-il déclaré dans la capitale Ottawa devant la presse.

Près de dix ans après son arrivée au pouvoir, Justin Trudeau, 53 ans, était sous pression depuis des semaines alors que des élections législatives se profilent et que son parti est au plus bas dans les sondages. M. Trudeau, qui a annoncé en même temps que le Parlement était suspendu jusqu'au 24



Ph: DP

mars, va rester Premier ministre pour laisser le temps à sa formation de lui trouver un remplaçant. "Ce pays mérite un véritable choix lors des prochaines élections. Il est devenu clair pour moi que si je dois mener des batailles internes, je ne peux pas être Premier ministre", a-t-il déclaré.

Les campagnes au sein du parti libéral peuvent durer plu-

sieurs mois. Et même si le processus est accéléré, il est peu probable que M. Trudeau quitte ses fonctions dans les prochains jours.

Le Premier ministre, qui avait annoncé son intention de se représenter, accuse un retard de plus de 20 points dans les sondages face à son rival conservateur, Pierre Poilievre. Les prochaines élections

législatives doivent se tenir au plus tard en octobre 2025. Après près d'une décennie au pouvoir, Justin Trudeau souffre aujourd'hui d'une faible cote de popularité, étant vu comme responsable de la forte inflation qui frappe le pays tout comme de la crise du logement et des services publics.

R. I.

ETATS-UNIS

La Fed doit se montrer "plus prudente" dans ses baisses de taux

La Réserve fédérale américaine (Fed) devrait se montrer "plus prudente" dans des baisses de taux à venir, du fait de la persistance de l'inflation et de la solidité du marché de l'emploi, a estimé lundi une des responsables de l'institution.

"Dans l'ensemble, j'ai estimé que nous devons aller rapidement dans la première phase de détente, puis plus graduellement, en nous rapprochant du niveau de taux neutre", a estimé Lisa Cook lors d'une conférence lundi. Le taux neutre correspond au taux d'intérêt qui permet de n'avoir aucun impact sur l'économie, que ce soit pour la soutenir ou pour la ralentir. "Plus particulièrement, depuis septembre, le marché du travail s'est montré plus solide alors que l'inflation s'est avérée être

plus persistante que ce que j'avais initialement anticipé", a-t-elle ajouté, "dans ces conditions, j'estime que nous pouvons nous permettre d'être plus prudent concernant les baisses à venir".

Les propos de Mme Cook, qui fait partie des membres permanents du Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) interviennent trois semaines après la dernière réunion, durant laquelle le président de l'institution, Jerome Powell, avait laissé entendre que seules deux baisses de taux devraient intervenir en 2025.

La responsable de la banque centrale n'a pas repoussé l'idée qu'une nouvelle baisse intervienne lors de la prochaine réunion, prévue les 28 et 29 janvier. Mais les marchés anticipent très largement un maintien des taux à leur niveau actuel,

compris entre 4,25% et 4,50%, selon les données rassemblées par l'outil de veille du groupe CME, FedWatch. La Fed a systématiquement abaissé ses taux lors de ses trois dernières réunions, pour un total d'un point de pourcentage, alors que l'inflation a fortement reculé par rapport à son plus haut niveau atteint en juin 2022, alors à 9,5% en rythme annuel.

Mais alors que l'économie américaine reste très solide, l'inflation n'est toujours pas revenue à la cible de 2% qu'impose le mandat de la Fed et a même semblé réaccélérer légèrement en fin d'année, remontant à 2,4% au mois de novembre selon l'indice PCE, qui est privilégié par la Fed pour sa politique monétaire.

R. I.

NEPAL

Tous les vols d'hélicoptères dans l'Everest suspendus

Les compagnies aériennes du Népal ont suspendu leurs vols d'hélicoptères dans la région de l'Everest en raison d'une controverse liée à l'impact de leurs activités sur l'environnement et les randonneurs, ont annoncé lundi les autorités.

Faute de routes praticables, les hélicoptères constituent un moyen de transport indispensable dans les vallées et les pentes de l'Himalaya, particulièrement en cas d'urgence. Mais avec l'essor du tourisme himalayen, les rotations de "confort" autour des sommets

ont considérablement augmenté ces dernières années, notamment dans le parc national de Sagarmatha qui héberge le plus haut sommet du monde. Pour un millier de dollars, un vol permet ainsi de rallier le camp de base de l'Everest en une journée en évitant une marche d'approche de quinze jours. L'Association des opérateurs aériens du Népal (AOAN) en recense une quinzaine par jour en moyenne, jusqu'à une soixantaine pendant le pic de la saison touristique. Beaucoup trop pour les autorités du parc, qui ont déci-

dé d'interdire les survols purement touristiques à partir de ce mois de janvier. "C'est une zone géologiquement très sensible, les vols à basse altitude des hélicoptères perturbent l'environnement et l'emploi puisqu'ils éloignent les randonneurs", a plaidé une conservatrice du parc, Sushma Rana. Des jeunes de la région ont exprimé leur colère récemment en déployant des barrières de drapeaux sur les zones d'atterrissage des hélicoptères et même menacé leurs pilotes. Pour des raisons de sécurité, l'AOAN a donc

décidé de clouer tous ses appareils au sol. "Nous avons suspendu tous les vols dans la région de l'Everest jusqu'à ce que le gouvernement garantisse la sécurité des pilotes et un site pour les atterrissages d'urgence", a expliqué le vice-président de l'organisme, Pratap Jung Pandey. "Nous allons conduire des discussions pour résoudre cette question", a promis un responsable local, Laxman Adhikari. Plus de 50.000 touristes visitent la région de l'Everest chaque année.

R. I.

DEPUIS LES ETATS-UNIS

Le Guatemala se prépare à des expulsions massives

Le Guatemala se prépare à des expulsions massives de ses ressortissants depuis les Etats-Unis, promises par le président élu Donald Trump, a annoncé lundi un porte-parole du gouvernement. "Nous travaillons à un plan spécifique" devant la menace d'expulsions massives de migrants, a déclaré le secrétaire chargé de la communication de la présidence, Santiago Palomo, lors d'une conférence de presse, promettant des "annonces importantes" dans les prochains jours. "Toute mesure prise le sera dans le respect de la dignité de ces personnes, de leurs droits et pour garantir un retour (au Guatemala) conforme aux standards internationaux", a-t-il ajouté. Les autorités guatémaltèques estiment à quelque 2.7 millions le nombre de leurs ressortissants vivant aux Etats-Unis, mais seuls 400.000 d'entre eux sont en possession de papiers les autorisant à travailler.

R. I.

INDE

Une douzaine de mineurs piégés sous terre après une inondation

Une douzaine de mineurs sont piégés lundi dans une mine de charbon en proie à une inondation dans l'Etat d'Assam, dans le nord-est de l'Inde, a annoncé la police indienne. "La mine de charbon est dans un lieu très reculé", a souligné un responsable de la police locale, Mayank Jha, confirmant que la mine avait subi une inondation et que plusieurs hommes avaient été surpris par la montée de l'eau, à Umrangshu, dans la région de Dima Hasao. Selon des témoignages de riverains, au moins 27 mineurs sont entrés sur ce site lundi matin, parmi lesquels plusieurs ont réussi à s'enfuir à mesure que l'eau envahissait les puits. Des équipes de secours gouvernementales et l'armée ont été appelées en renfort par les autorités locales. "Mauvaises nouvelles d'Umrangshu où des travailleurs sont prisonniers d'une mine de charbon", a déclaré le chef du gouvernement de l'Etat d'Assam, Himanta Biswa Sarma, précisant que le nombre exact des mineurs portés disparus n'était pas confirmé. "Nous prions pour la sécurité de chacun", a-t-il ajouté, dans un communiqué. Près de 70% de l'électricité indienne est fournie par des centrales à charbon.

R. I.

BANGLADESH

Un nouveau mandat d'arrêt émis à l'encontre de Sheikh Hasina

La justice du Bangladesh a émis un nouveau mandat d'arrêt contre l'ex-Première ministre Sheikh Hasina en exil pour son rôle présumé dans la disparition de centaines de personnes pendant son règne sur le pays, a annoncé lundi le parquet. Le tribunal pénal international bangladais (ICT) "a émis un mandat visant Sheikh Hasina et 11 autres personnes, dont son conseiller militaire, des officiers et responsables de la sécurité", a déclaré à la presse le procureur de l'ICT, Tajul Islam. La même instance avait émis en octobre un premier mandat d'arrêt visant l'ex-chef de gouvernement et 45 anciens hauts responsables bangladais, pour crimes contre l'humanité notamment. Sheikh Hasina s'est enfuie le 5 août dernier de son palais et s'est exilée en Inde après plusieurs semaines de manifestations qui ont fait, selon un bilan encore provisoire, au moins 700 morts.

R. I.

VENEZUELA

Le gouvernement rompt ses relations diplomatiques avec le Paraguay

Le gouvernement vénézuélien a rompu lundi ses relations diplomatiques avec le Paraguay et a rappelé son personnel diplomatique en poste dans ce pays pour protester contre le soutien du président paraguayen Santiago Pena au candidat présidentiel de l'opposition Edmundo Gonzalez Urrutia.

La République bolivarienne du Venezuela a décidé, en plein exercice de sa souveraineté, de rompre ses relations diplomatiques avec la République du Paraguay et de procéder au retrait immédiat de son personnel diplomatique accrédité dans ce pays", a déclaré le ministère vénézuélien des Affaires étrangères dans un communiqué.

Dimanche, le président paraguayen a exprimé son soutien à M. Gonzalez Urrutia via un appel téléphonique, réaffirmant le reconnaître comme "vainqueur des élections présidentielles au Venezuela", qui ont eu lieu le 28 juillet 2024. En réponse, le gouvernement vénézuélien "a catégoriquement rejeté" les déclarations de M. Pena, accusant le président paraguayen de ne pas respecter "le droit international et le principe de non-intervention". Caracas a réitéré son "engagement envers la défense de la démocratie, de la paix et de l'autodétermination des peuples", ajoutant qu'"aucune farce orchestrée par le



fascisme international n'ébranlera la détermination d'un peuple à construire son propre destin". Nicolas Maduro devrait être investi le 10 janvier prochain en tant que président pour le mandat 2025-2031 après sa victoire lors des récentes élections.

Par ailleurs, l'armée vénézuélienne a rejeté « catégoriquement » lundi l'appel de l'opposant Edmundo Gonzalez Urrutia, qui revendique la victoire à la présidentielle du 28 juillet, à le reconnaître comme président, et ce à trois jours de l'investiture du président sortant Nicolas Maduro. « Nous avons vu avec une profonde indi-

gnation une vidéo publiée (...) par le lâche Edmundo Gonzalez Urrutia », a affirmé le général Vladimir Padrino, ministre de la Défense de ce pays sud-américain secoué par des troubles lors des dernières élections. Il « s'adresse sans vergogne et avec insolence aux forces armées nationales bolivariennes. Nous rejetons catégoriquement et avec une véhémence absolue cet acte clownesque et bouffon », a ajouté le haut gradé, tout en jurant « fidélité, obéissance et subordination solennelles » au président Nicolas Maduro.

R.I.

ETATS-UNIS

Importante tempête hivernale à l'Est du pays

Une tempête hivernale soufflait lundi sur l'est des Etats-Unis avec de fortes chutes de neige, touchant des millions d'Américains. La tempête, qui se déplace du centre du pays vers les Etats côtiers du Delaware, du Maryland et de la Virginie, a entraîné annulations de vols, fermetures d'écoles et accidents de la route. Plus de 50 millions de personnes sont touchées et plus de 300.000 se sont retrouvées sans électricité, selon le site Poweroutage.us. A Washington, un manteau blanc recouvre les rues. Par endroits, jusqu'à 30 centimètres de neige sont attendus, a fait

savoir le Service météorologique national (NWS) dans son dernier bulletin. Non loin, les deux principaux aéroports de la capitale, Dulles et Ronald Reagan, ont été contraints d'annuler plus de 500 vols depuis 6H00 du matin (11H00 GMT), et plus de 2.000 vols à travers le pays ont été reportés, selon le site Flightaware. Les services météo ont averti sur la quantité de neige qui doit tomber, en particulier dans l'Etat de l'Ohio et dans le massif des Appalaches, où tout déplacement peut s'avérer "dangereux" sur les routes enneigées et verglacées. "La neige s'est transformée en glace, entraînant des coupures

d'électricité et des conditions routières plus dangereuses. Les équipes de sécurité des transports travaillent d'arche-pied pour dégager les routes pour permettre aux équipes des services publics et aux urgences de se déplacer", a déclaré le gouverneur du Kentucky (centre-est) Andy Beshear, appelant les habitants à rester chez eux. Les gouverneurs du Missouri, de la Virginie et du Maryland ont déclaré l'état d'urgence, à l'image du Kentucky. Des vidéos publiées par la chaîne météo The Weather Channel montrent des véhicules déraiser sur des routes verglacées et des semi-remorques finir

dans des barrières en bord de route au Kansas. Selon les services météo du pays, des orages accompagnés de grêle et de potentielles tornades pourraient frapper les Etats du sud-est. Ces puissants vents pourraient entraîner des dégâts matériels et des "pannes d'électricité prolongées", a averti le NWS. Dans le centre et l'est du pays, les températures devraient chuter par endroits jusqu'à -18 C avec de fortes rafales de vent. Les scientifiques affirment que les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents et de plus en plus graves en raison du changement climatique.

R.I.

SELON L'ASSOCIATION DE L'AVIATION ALLEMANDE

334 morts dans des crashes d'avions dans le monde en 2024

Le nombre de victimes de crashes aériens a fortement augmenté en 2024, année au cours de laquelle 334 personnes ont perdu la vie dans des accidents d'aviation civile, ont rapporté lundi les médias allemands en citant les données provisoires publiées par l'Association de l'aviation allemande (BDL).

Parmi les victimes, on compte des passagers, des membres d'équipage ainsi que sept individus décédés au sol, selon la BDL. Sur l'ensemble de l'année 2023, ce sont 80 décès qui avaient été enregistrés. Les statistiques publiées tiennent uniquement compte des accidents impliquant

des appareils disposant d'au moins 14 sièges passagers. Les données pour les incidents impliquant des appareils plus petits ne sont pas disponibles pour le moment, tandis que les accidents impliquant des appareils militaires ont été exclus du rapport.

Bien que la BDL ait signalé une hausse des accidents aériens depuis le record historiquement bas de 2017, elle a souligné que la sécurité dans le domaine de l'aviation avait réalisé des progrès considérables au cours des dernières décennies, alors que les tendances à long terme vont toujours dans le sens d'une diminution

régulière des taux d'accidents. "Voler était 53 fois plus sûr l'année dernière que dans les années 1970", selon le directeur général de la BDL, Joachim Lang.

La catastrophe aérienne la plus tragique de l'année 2024 s'est produite le 29 décembre, quand un Boeing 737-800 exploité par la compagnie aérienne de la République de Corée Jeju Air s'est écrasé à l'atterrissage.

Ce crash a coûté la vie à 179 passagers et membres d'équipage. Une enquête est en cours pour déterminer la cause de cet accident.

R.I.

FRANCE

Un premier cas du nouveau variant du virus mpox identifié

Un premier cas du nouveau variant du virus mpox, anciennement appelé variole du singe, a été identifié en France, ont annoncé lundi les autorités de santé françaises. Selon un communiqué publié par le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles, ce premier cas humain de mpox de clade 1b sur le territoire français a été diagnostiqué chez une femme en Bretagne, à l'hôpital de Rennes. "Le cas déclaré concerne une personne n'ayant pas voyagé en Afrique centrale, zone dans laquelle les différents clades de virus mpox circulent activement depuis plusieurs mois, dont le clade 1b", a précisé le ministère. "Cette personne a toutefois été en contact avec deux personnes de retour d'Afrique centrale, les investigations sont en cours pour rechercher l'origine de la contamination et identifier l'ensemble des personnes contacts à risque autour du cas diagnostiqué", selon la même source. Le risque d'infection par le clade 1 du mpox pour la population générale en France et en Europe "est considéré comme faible par le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies", a souligné le communiqué. Ce variant, dit de clade 1b, a aussi été détecté en Suède, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Belgique depuis l'été 2024, ont rapporté des médias français.

R. I.

INDE

Neuf morts dans un attentat à l'explosif contre un véhicule de police

Huit policiers et un chauffeur ont été tués lundi après que leur véhicule a été frappé par l'explosion d'un engin explosif improvisé déclenché par les rebelles Naxals dans l'Etat du Chhattisgarh, dans le centre de l'Inde, a déclaré la police. Cet attentat a eu lieu sur la route Bedre-Kutru dans le district de Bijapur, à environ 442km au sud de Raipur, la capitale du Chhattisgarh. Selon la police, les policiers appartenant à la District Reserve Guard revenaient d'une opération anti-Naxal lorsqu'ils ont été attaqués. Des images télévisées ont montré un cratère massif sur le lieu de l'attentat et des morceaux du véhicule éparpillés, ce qui laisse supposer l'intensité de l'explosion de l'engin explosif improvisé qui a tué les policiers. Cet attentat survient un jour après que cinq Naxals et un policier eurent été tués lors d'un échange de coups de feu à l'intérieur de la zone forestière d'Abujmarh, dans le district de Narayanpur, à environ 192 km au sud de Raipur. Le vice-ministre en chef du Chhattisgarh, Arun Sao, a déclaré que le sacrifice des policiers ne serait pas vain. "Les forces de sécurité s'efforcent d'éliminer les Naxals au plus profond de leur territoire. Les Naxals ont perpétré cette attaque en signe de désespoir et de déception. Le sacrifice des policiers ne sera pas vain", a déclaré M. Sao aux médias. Actuellement, les Naxals sont actifs dans le centre et l'est de l'Inde. New Delhi a déployé plusieurs compagnies de ses forces paramilitaires pour combattre les Naxals dans leurs bastions. Selon des informations, l'insurrection aurait fait des centaines de morts et des milliers de sans-abri.

R. I.

Recette du jour



Trida

Ingrédients pour 4 personnes:

- Pour la sauce :
- un poulet ou viande
- un oignon
- 5 gousses d'ail
- 2 tomate fraîche pelée et concassée finement
- une cuil a s de concentré de tomate
- une poignée de pois chiche trempée la veille
- sel, poivre, canelle
- paprika
- un peu d'huile, une c a s de smen ou de beurre

Préparation

Commencer a préparé la sauce dans le bas du couscoussier (kedra) faites

revenir la viande ou les morceaux de poulet avec l'huile et le smen ajouter ensuite l'oignon hacher salé et poivré, continuer a faire revenir le tout

ensuite ajouter l'ail et la tomate concassé en continuant a faire revenir, ajouter le paprika le pois chiche et couvrir d'eau

a part prenez les pâte a trida dans un saladier ou autre, ajouter une cuil a soupe d'huile environ et bien frotter entre les mains ,

mettre la pâte a trida sur le haut du couscoussier sur la sauce , et laisser cuire a la vapeur exactement comme le

couscous une fois que la vapeur commence a sortit des pâte laisser encore environ 15 minute , retirer les pâtes mettez les dans la terrine ou le saladier ajouter un petit morceau de beurre et arroser les avec environ 1V d'eau salé

et laisser les pâte absorber, ensuite remettre les pâte a trida sur le couscoussier et les remettre a cuire une 2 eme fois, jusqu'à ce que la vapeur s'échappe , ensuite retirer les et les arroser cette fois avec une louche de sauce

laisser absorber puis remettre une 3 fois a cuire dans le couscoussier

a la fin prendre la sauce retirer la viande et mettre la trida dans la sauce et diminuer le feu et laisser mijoter sur le feu pendant quelques minute ne pas laisser absorber toute la sauce sur le feu

retirer servir avec quelques morceau de beurre en disposant les morceaux de viande ainsi que le pois chiche

Note du chef

pour ma part j'ai ajouter dans la sauce de la citrouille sa a donné un coté sucré, délicieux



Gâteau du Jour

Tarte au citron

Ingrédients pour 8 personnes :

Le biscuit

- 3 oeufs (3 blancs + 2 jaunes)
- 100 g de sucre de canne
- 15 g de féculé de maïs
- 30 g de farine de riz
- 30 g de cacao non sucré

La mousse

- 170 g de chocolat noir
- 5 blancs d'oeufs

Matériel

- batteur électrique
- moule à charnière de 20 cm de diamètre
- Rhodoïd
- papier sulfurisé

PRÉPARATION.

Préchauffez le four à 180 °C (th. 6). Montez les 3 blancs d'oeufs en neige en versant petit à petit le sucre de canne. Incorporez ensuite les jaunes. Tamisez

la féculé de maïs, la farine et le cacao. Ajoutez-les délicatement au mélange précédent. Découpez une feuille de papier sulfurisé du diamètre de votre moule et déposez-la dans le fond de ce dernier sans le beurrer. Versez la préparation. Enfourez pour 15 min. À la sortie du four, ne démoulez pas le gâteau. Faites fondre le chocolat noir au bain-marie ou au micro-ondes. Montez les 5 blancs d'oeufs en neige et incorporez le chocolat noir. Placez un film Rhodoïd sur les parois internes du moule et versez la mousse sur le gâteau refroidi. Laissez reposer 4 h au réfrigérateur. Passez une lame de couteau entre le moule et le Rhodoïd afin de décoller le gâteau des parois. Ouvrez la charnière et retirez le film.



Conseil du jour

DURÉE DE CUISSON POUR LES OEUFS



Le saviez-vous ?



Le curcuma est un excellent soin pour le cuir chevelu. Il apaise le cuir chevelu sensible. Il se débarrasse de nombreux problèmes, comme les pellicules, les racines grasses, les démangeaisons. Il est aussi très efficace pour lutter contre une chute de cheveux et stimuler sa repousse.



Bon à savoir !

Pourquoi faut-il faire une cure détox ? Naturellement, l'élimination des déchets et toxines de notre organisme se fait par des organes spécialisés appelés les organes «émonctoires».

Il y 5 organes émonctoires: le foie, les reins, les poumons, la peau, les intestins.



Astuce du jour:

utilisations méconnues du papier d'aluminium



- Débarrassez les rouilles qui se fixent sur des objets métalliques (robinet, tuyau, ...) avec du papier d'aluminium.

- Aiguissez vos ciseaux avec du papier d'aluminium.
- Pour boucler les cheveux avec du fer à lisser, il n'y a pas meilleur allié.
- Le papier d'aluminium peut aussi être utilisé pour nettoyer les bijoux en argent.

CITATION DU JOUR

« L'échec est l'épice qui donne sa valeur à la réussite. »

TIZI-OUZOU

Trente troupes au 3^e concours du chant féminin

Trente troupes seront en compétition pour remporter le premier prix de la 3^e édition du concours de chant populaire féminin "Urar Lkhalat", qui s'ouvrira mercredi à la maison de la culture Mouloud Mammeri, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Initiée par la direction de la culture et des arts, cette compétition, qui rentre dans le cadre des festivités de célébration de l'avènement du Nouvel an amazigh "Yennayer" (le 12 janvier), placée sous le thème "Yennayer nous rassemble dans l'Algérie triomphante", verra la participation de 30 chorales féminines de différentes communes de la wilaya, a indiqué à l'APS la directrice de la culture, Mme Nabila Goumeziane. L'audition des troupes participantes débutera mercredi après-midi à la salle des spectacles de la maison de la culture et s'étalera sur trois jours.

La cérémonie de remise des prix aux lauréats aura lieu samedi prochain. Cette compétition de chant populaire féminin vise la promotion et la sauvegarde de ce patrimoine immatériel. "A travers ce concours, la direction de la culture ambitionne de contribuer à ressusciter et à sauvegarder cet héritage culturel et artistique et à encourager les initiatives de création de troupes féminines de chants populaires garantes de la préservation



Ph: DR

de ce patrimoine musical", a noté Mme Goumeziane. Outre le concours "Urar Lkhalat", la direction de la culture a concocté un riche programme pour célébrer l'avènement du nouvel an amazigh (2975) au niveau des établissements culturels de Tizi-Ouzou et des autres communes. Festivités dont le coup d'envoi sera donné mercredi, selon le programme communiqué par la même institution. Au menu de cette célébration qui se poursuivra jusqu'à dimanche prochain, une exposition scientifique autour de Yennayer, de l'histoire et du patrimoine culturel algérien qui sera animée par des institutions muséales de diverses wilayas, dont le musée

public national Zabana d'Oran, celui des Arts et traditions populaires (ATP) d'Alger, le musée public national du Bardo d'Alger et celui de Cirta de Constantine. Il est aussi prévu des conférences-débats, des démonstrations et des ateliers autour des traditions et rituels marquant la célébration de Yennayer, la projection de films et le lancement, dans le sillage de ces festivités, du 6^e concours national de la meilleure pièce théâtrale en tamazight. Outre le chef-lieu de wilaya, d'autres localités sont concernées par le programme tracé par la direction de la culture, à l'instar des communes d'Azazga, Ain El Hammam, Tizirt, Tizi-Gheniff et Illilten.

MISSION IMPOSSIBLE, SUPERMAN, AVATAR 3...

Les films les plus attendus de 2025

Après une année riche en cinéma, le programme de celle qui s'annonce est aussi chargé, avec quelques blockbusters attendus comme le retour de Captain America, Mickey 17, F1 avec Brad Pitt ou encore le sixième Karaté Kid.

UN PARFAIT INCONNU DE JAMES MANGOLD

2025 frappe également fort avec Timothée Chalamet (Dune, Call Me By Your Name...) dans le rôle de Bob Dylan. Le biopic retrace la vie du musicien américain, aujourd'hui âgé de 83 ans, dans les années 1960 à New York. Accompagné de sa guitare et de son talent, l'interprète de Lay Lady Lay s'apprête à changer la donne de la musique américaine. Les premières critiques américaines sont dithyrambiques, le film étant déjà sorti aux États-Unis.

MARIA DE PABLO LARRAÍN

Angelina Jolie s'apprête à nous montrer une nouvelle facette de sa carrière le 5 février. Vue pour la dernière fois sur grand écran dans le Marvel Les Éternels en 2021, l'actrice interprète cette fois-ci le rôle de la cantatrice grecque Maria Callas. Le film se concentre sur les dernières années de sa vie en 1970. Ayant perdu ses facultés vocales, elle se remémore les derniers instants de sa carrière, recluse dans son appartement à Paris.

CAPTAIN AMERICA : BRAVE NEW WORLD DE JULIUS ONAH

Février sera aussi l'occasion pour les fans de Marvel de renouer avec l'univers de Captain America. Suite du film sorti en 2016, le long-métrage disponible le 12 février, se concentre sur Sam Wilson qui se retrouve au centre d'un incident international visant le nouveau président des États-Unis. L'héritier du titre de Captain America devra arrêter les véritables cerveaux qui se cachent derrière ce projet.

MISSION IMPOSSIBLE : THE FINAL RECKONING DE CHRISTOPHER MCQUARRIE

« Fais-moi confiance. Une dernière fois ». Le 21 mai signerait-il la fin pour Ethan Hunt après huit aventures ? Dans ce volet, Tom Cruise devra réussir à faire tomber le dangereux programme d'intelligence artificielle nommé « L'Entité », capable de détruire le monde, présenté dans Mission: Impossible – Dead Reckoning en 2023. Mission Impossible 8 promet de nous emmener dans les airs mais aussi dans les fonds sous-marins. Pas de problème, Ethan/Tom est tout terrain...

KARATÉ KID : LÉGENDES DE JONATHAN ENTWISTLE

On reprend des forces la semaine d'après avec le sixième volet de Karaté Kid, attendu pour le 28 mai. Après avoir vécu une tragédie personnelle, le jeune prodige de kung-fu Li Fong est arraché à sa famille à Pékin et déménage à New York. Il accepte de participer à une compétition de karaté, mais il comprend qu'il ne peut pas seulement compter sur

son talent. Arrive alors son sauveur : Daniel LaRusso.

DRAGONS DE DEAN DEBLOIS

2025 sera l'année des live-action. Après le succès de Dragons sorti en 2010, le film d'animation DreamWorks revient en prises de vues réelles le 11 juin. L'action se déroule dans le monde des Vikings, où l'on suit les aventures du jeune Harold qui devient ami avec un dragon blessé, Krokrou.

28 ANS PLUS TARD DE DANNY BOYLE

10 228 jours après, le virus continue de contaminer la Grande-Bretagne mais également le monde, où les personnes infectées se transforment en zombies. Dans ce troisième volet disponible le 18 juin, un garçon devra trouver un médecin de toute urgence pour sauver sa mère de la maladie.

F1 DE JOSEPH KOSINSKI

Après avoir incarné un « nettoyeur » chargé de se débarrasser d'un cadavre dans Wolfs, sorti en 2024, Brad Pitt enfle le costume d'un pilote de formule 1 dans F1 attendu le 25 juin. Sonny Hayes sort de sa retraite pour prendre sous son aile le jeune Joshua Pearce, pilote de la onzième écurie du paddock, APX GP.

JURASSIC WORLD : RENAISSANCE DE DAVID KOEPP

Sept ans après la destruction d'Isla Nublar, les dinosaures commencent à dispa-

raître à cause d'une flore et d'une faune inadaptées. Une experte nommée Zora Bennett (Scarlett Johansson) est engagée pour mener une mission secrète. Son équipe doit récupérer l'ADN de trois dinosaures dans une zone où ils ont trouvé refuge loin des climats changeants et des humains. À découvrir le 2 juillet.

SUPERMAN DE JAMES GUNN

Le héros à la cape rouge est de retour le 9 juillet. Interprété cette fois-ci par David Corenswet, Superman s'annonce ici comme une « version plus moderne et optimiste » du personnage DC Comics. Et le film inclut également d'autres super-héros dans l'intrigue. Un peu de neuf avec un vieux héros.

LES QUATRE FANTASTIQUES DE MATT SHAKMAN

Si l'on ne connaît encore peu de choses sur ce Marvel dont la date de sortie est prévue le 23 juillet, il s'agit d'un des films les plus attendus de 2025. Pour cause, il réunit un beau casting : Pedro Pascal (Game of Thrones), Vanessa Kirby (Fast and Furious) ou encore Joseph Quinn (Gladiator II).

AVATAR : FIRE AND ASH DE JAMES CAMERON

Il ne faudra pas attendre aussi longtemps pour le troisième volet d'Avatar. Les fans de James Cameron et du peuple du feu de la planète Pandora seront servis dès le 17 décembre. Un beau cadeau de fin d'année.

KHENCHELA

Trois sites archéologiques ajoutés à la liste des biens culturels

Les services de la Direction de la culture et des arts de Khenchela viennent de terminer les procédures relatives à l'intégration de trois sites archéologiques à la liste des biens culturels à l'échelle locale, a indiqué lundi le Directeur local du secteur, Mohamed Allouani. Il s'agit des sites M'tirchou et El-Hachani dans la commune d'Ain Touila et Tirkabine dans la commune de Kaïs qui appartiennent à la période romaine, a précisé à l'APS M. El Allouani. Le même responsable a précisé que les membres de la commission de wilaya de classement des biens culturels se sont réunis dernièrement et ont approuvé l'intégration de ces sites à la liste de recensement supplémentaire et de classement à l'échelle locale dans un souci de valorisation et de protection des sites archéologiques et historiques. Avant de présenter ces dossiers à la commission, le service du patrimoine culturel de la Direction de la culture et des arts a procédé à l'inspection des sites et à l'évaluation de l'importance des vestiges visibles et enfouis sous terre avant de constituer des dossiers détaillés incluant la nature juridique des sites, leurs positions géographiques, des plans descriptifs et des aperçus historiques documentés, a précisé le même cadre. La wilaya de Khenchela compte actuellement cinq sites classés à l'échelle nationale dont la gestion est assurée par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés.

MÉDÉA

Ouverture de la deuxième édition du concours de la meilleure célébration de Yennayer

La deuxième édition du concours de la meilleure célébration de Yennayer entre communes de Médéa s'est ouverte lundi, a-t-on appris auprès de la Direction de la culture et des arts. Cette compétition de la meilleure célébration du nouvel an amazigh (12 janvier) vise à mettre en exergue la diversité et la richesse du patrimoine immatériel local et à perpétuer cette tradition ancestrale. Elle verra la participation de quatre communes: Derrag, Zoubiria, Hannacha et Ouled-Deid, a indiqué la directrice de la Culture et des Arts, Salima Gaoua. Le concours s'étalera du 6 jusqu'au 9 janvier et permettra à chaque commune participante de présenter la meilleure formule de célébration de cet événement également désigné sous l'appellation d'El-Aam, dans certaines régions de l'ancien Titteri, que ce soit sur le plan culinaire, vestimentaire ou en matière de pratiques sociales et de traditions qui distinguent la région en question, a-t-elle expliqué. La commune lauréate de ce concours sera connue la veille de la célébration officielle du nouvel An Amazigh qui aura lieu au niveau de la maison de la culture Hassan-El Hassani, a-t-elle ajouté, rappelant que l'édition 2024 avait enregistré la participation des communes de Médéa, Ouamri, Tablat et Chellalet-El-Adhaoura, cette dernière ayant décroché le Premier prix. La Direction de la culture et des arts a élaboré, par ailleurs, un programme d'activités riche et varié pour célébrer l'avènement du nouvel an Amazigh, incluant des expositions de plats et de gâteaux traditionnels préparés spécialement pour l'occasion, des habits portés durant cette occasion, ainsi que des Gaâdates (rencontres conviviales) qui animent les veillées familiales. Une exposition d'ouvrages littéraires en Tamazight aura également lieu à travers plusieurs communes, en plus de l'organisation d'ateliers d'écriture en Tifinagh, de décoration sur poterie, de dessin, ainsi que des danses et chants folkloriques représentant différentes régions du pays, a souligné Mme Gaoua.

Mots croisés

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

HORIZONTALEMENT

1 - Intermédiaires - 2 - Canepetière - Gallium - 3 - Dément - Deux ôtés de trois - Souverain - 4 - Césium - Ornement sacerdotal - 5 - Question d'un test - Série de zigzags - 6 - Pageot - Lie - 7 - Moitié de huit - Cachés - 8 - Étendue - Pronom - Romain - 9 - Confirmé - 10 - Bas de gamme - Protecteur - Bêtes - 11 - Épuisé - Thallium - Formel - 12 - Plats - Réfléchi.

VERTICALEMENT

1 - Entretien privé - 2 - Singe - Écorce de chêne - 3 - Vieil Indien - Copulative - Signe musical - Stère - 4 - Roulement de tambour - État-major - Rembourse - 5 - Allure - Bronzait les pharaons - Meneur - 6 - Ensemble des habitudes verbales d'un individu - Article - 7 - Double voyelle - Travaux pénibles - 8 - Repli - Atome - 9 - Le moi - Ternes - 10 - Bienheureux - Méridienne.

Mots fléchés

Séduisant	Sociable	Contiguës	Talent	Table de boucher
Ternes	Époque	Conjonction	Suit le docteur	Blessés
Physionomie		Troubles	Dans la gamme	Rayées
Avoir			Transis	
Maison de campagne	Abris		Givre	
	Pressées		Thallium	
Empereur romain		Cantines		
Étriquées		Bernée	Direction	
			Père de Jason	
Effectif	Futés			Gommée
	Grecque			Exercice militaire
Chevilles		Stupide		
Embêtées		Réfléchi		
			Réfutée	
			Chose latine	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Mise bas des animaux (11 lettres)

R	E	T	N	P	R	F	R	S	D	S	I	O	N	R	U	O	S
E	R	R	I	P	R	E	T	E	L	E	N	T	E	T	B	E	T
I	C	U	A	A	I	E	L	A	M	R	O	N	N	O	N	S	N
T	N	O	N	T	R	I	S	I	A	E	I	E	U	N	O	U	E
R	A	C	R	I	C	E	J	E	U	C	D	R	R	I	T	E	M
O	C	U	L	A	T	G	L	U	N	R	G	R	T	U	I	R	E
M	O	I	T	N	R	O	E	U	V	T	E	G	E	J	C	E	G
C	T	E	O	A	U	R	A	N	R	E	A	R	R	D	E	N	E
E	C	H	N	R	E	S	O	I	U	I	N	T	E	A	O	O	L
E	N	D	D	I	S	I	N	N	T	I	N	I	I	S	I	N	L
U	A	E	R	I	T	D	O	R	M	O	R	A	L	O	I	N	A
Q	L	P	D	C	E	I	O	P	I	I	T	I	I	E	N	M	E
R	B	U	I	C	T	U	R	T	E	N	I	A	H	R	O	O	I
A	E	V	I	A	I	E	C	R	E	I	T	U	O	R	E	L	T
N	E	S	T	L	C	A	N	I	A	S	E	G	A	R	O	I	R
O	E	N	L	I	R	T	O	R	T	E	T	I	S	I	V	V	O
M	E	E	S	F	L	E	T	U	A	N	E	T	S	A	V	E	S
T	E	X	E	L	P	R	E	P	E	I	R	E	S	I	A	I	N

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALLEGEMENT - ASSIDUE - AUTEL - BLANC - BOURG - CANCRE - COURT - COURTIER - DELICATE - DENT - EDREDON - EVICTION - FRACTION - FRANC - GRAIN - GRAND - HAINE - HONTE - IMPRECIS - INDECISE - JUIN - JUVENILE - LENT - LOURDE - MISERE - MONARQUE - MORTIER - NAIN - NIAISERIE - NORMAL - NOTICE - OLIVE - ONEREUSE - ORAGE - PERPLEXE - PRESENTATION - PRIERE - RELIURE - ROUTIER - SAIN - SORTIE - SOURNOIS - STERILITE - TENTATION - TORT - TROUILLE - UNCINE - URINAIRE - VASTE - VISITE -

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Flavescent - 2. Limite - Cor - 3. Oc - Cr - To - 4. - Mouts - Unau - 5. Morues - ANP - 6. Saper - Ti - 7. Ra - Is - Al - 8. Duel - Ânier - 9. Tlemcen - 10. Sa - Er - Hé ! - 11. Émises - Sue - 12. Sel - Sil - Tu.

VERTICALEMENT :

1. Flemmardises - 2. Li - Oô - Au - Âme - 3. Amours - Et - Il - 4. Victuailles - 5. Et - Seps - Êres - 6. Sec - Se - AM - Si - 7. Ru - Ranch - 8. Ec - Na ! - Liées - 9. Notant - En - Ut - 10. Troupier - Feu.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Eunectes - Bourre - As - Ni - Lui - Ems - Clé - Eut - Loi - Bêtes - Nèpe - Étal - Idée - Osé - Snob - Sot - Ac - Tuer - TT - Olé ! - Rouer - Preste - Tee.

VERTICALEMENT :

Rubicond - Cor - Nô - Liées - Le - Veule - Pentés - Cru - Be - Oû - Striée - Obéré - EE - Utes - Ro - Os - Ététés - Ut - AM - Sa - Ôtée - Messe - Lettré.

MOTS MASQUÉS DIATRIBE

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA
MERCREDI 8 JANVIER 2025 - PRIX : TOLGA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Gabli d'Hem principal favori

L'hippodrome d'El Eulma a toujours démontré de belles choses lors de ses dernières réunions en programmant chaque jour de belles courses équités à caractères pour le grand bonheur de nos amis turfistes qui reviennent toujours et avec plaisir s'adonner à leurs hobbies préférés assister à de passionnantes épreuves comme il sera le cas de ce mercredi, où une course de bonne composition nous est proposée, elle réunira quatorze coursiers de race arabe de valeur sensiblement égale au rond du paddock sur une distance de 1200 mètres qui ne devrait léser aucun concurrent. Car, ils partiront tous sur le même pied d'égalité pour les simples raisons : premièrement, ils ont tous été placés à une époque donnée, deuxièmement, je peux dire que la plupart des chevaux présents c'est des spécialistes de la distance du jour, c'est dire si le pronostic reste compliqué en pareille circonstance, car tous les acteurs présents ont des chances d'être sur le podium, donc, il faut s'attendre à une arrivée explosive.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- GABLI D'HEM.** Ce mâle bai de 6 ans, reste sur des excellents résultats durant toute l'année 2024, il jouera encore les premiers rôles dans cette épreuve.
- STAR OF ALGERIA.** Encore, il a changé de partenaire espérant avec Fayçal Chaabi, aura une chance de se classer parmi les cinq premiers.
- ZAIM AL MADJD.** Ce beau mâle gris appartient à une grande écurie de Tayeb Dilmi et qui reste sur de bons résultats à mon avis il sera parmi les premiers.
- NASR WATEN.** Sa tâche ne sera pas facile, peut-être dans une large combi-

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
S. ALLIA	1	GABLI D'HEM	S. BENYETTOU	57	14	LZ. KHADRAOUI
S. ALLIA	2	STAR OF ALGERIA	F. CHAABI	57	1	LZ. KHADRAOUI
T. DILMI	3	ZAIM AL MADJD	JJ : MA. AIDA	57	11	MED. HAMIDI
N. BOUCHELAGHEM	4	NASR WATEN	A. HAMIDI	57	8	MED. HAMIDI
B. NAIDJA SAHRAOUI	5	FAKHER	Y. LOUCIFI	56	6	PROPRIÉTAIRE
T. HAMZA	6	GOLNARA	MS. AIDA	55	9	PROPRIÉTAIRE
BR. MESSAOUI	7	BOTHOUR	O. CHEBBAH	55	13	A. CHEBBAH
AN. GRAOUI	8	CANDISIA	T. ALI OUAR	54	4	PROPRIÉTAIRE
H. SAFSAF	9	HATARANE	A. HEBRI	54	2	KH. DOUKHI
S. BERRAH	10	EL AAHD	CH. ATTALLAH	54	10	PROPRIÉTAIRE
S. ROUICHI	11	DHIKRA	AB. ATTALLAH	54	5	PROPRIÉTAIRE
ABH. DEKHNOCHE	12	JAOUHARATE AL MADJ	AP : S. ATTALLAH	53	7	AB. KARA
N. BOUCHELAGHEM	13	TOUFIK AL MAJD	M. HARECHE	53	12	MED. HAMIDI
A. SAADOUN	14	FIZANE	B. BERRAH	52	3	S. SAADOUNE

naison.

5. FAKHER. Il a déçu lors de sa dernière sortie, le 18 décembre dernier dans le même hippodrome. À revoir.

6. GOLNARA. Méfiance, cette femelle de 6 ans, cherche sa course cette fois, elle est pilotée par un jockey très efficace dans des épreuves comme celle du jour.

7. BOTHOUR. Elle vient de changer d'écurie, cette accrocheuse de 9 ans, confiée à un entraîneur de grande qualité A. Chebbah, elle est pilotée par son frère A. Chebbah, elle peut créer une grande surprise.

8. CANDISIA. Au-dessous du lot.

9. HATARANE. Sa tâche est très difficile dans cette course.

10. EL AAHD. décevant lors de ces deux dernières sorties.

11. DHIKRA. Il ne faut pas la négliger cette fois, elle préfère les pistes d'El Eulma.

12. JAOUHARATE AL MADJ. Cette

femelle de 6 ans reste sur des résultats en dent de scie, mais cette fois, est confiée à son jockey fétiche. Méfiance.

13. TOUFIK AL MAJD. À revoir.

14. FIZANE. Aléatoire.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

**1. GABLI D'HEM - 11. DHIKRA - 7. BOTHOUR -
3. ZAIM AL MADJD - 6. GOLNARA**

LES CHANCES

12. JAOUHARATE AL MADJ - 2. STAR OF ALGERIA

Nigeria : au moins 46 personnes kidnappées dans l'État de Zamfara

Des hommes armés ont enlevé au moins 46 personnes, dont des femmes et des enfants, lors d'un raid dans la ville de Gana, dans l'État de Zamfara, au nord-ouest du Nigeria, ont déclaré mardi des habitants et un chef traditionnel local, cités par les médias. "Nous avons 46 hommes, femmes et enfants qui ont été enlevés au total, et ce nombre continue d'augmenter", a déclaré un chef traditionnel de Gana, Alhaji Garba Haure. Il a précisé que l'intervention des forces de sécurité gouvernementales avait empêché les assaillants de mettre le feu à toute la ville. Aucun mort n'est à déplorer. L'attaque, qui fait suite à un enlèvement de masse similaire dans l'État le mois dernier, s'est produite vers 22h00 GMT dimanche, avec des dizaines d'hommes armés à moto déclenchant une salve de coups de feu sur la population et incendiant plusieurs maisons et entreprises, ont raconté des habitants. Le nord-ouest du Nigeria est en proie à des gangs armés, connus localement sous le nom de "bandits", qui terrorisent régulièrement les communautés, laissant derrière eux des morts et enlevant des personnes, notamment des résidents, des agriculteurs, des étudiants et des automobilistes, qui sont souvent détenus contre rançon.

Accidents de la route: 41 morts et 1529 blessés en une semaine

Quarante et une (41) personnes sont décédées et 1529 autres ont été blessées, dans 1247 accidents de la route, survenus durant la période du 29 décembre 2024 au 4 janvier 2025, dans plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Béjaïa, avec 4 personnes décédées et 47 autres blessées, suite à 30 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 600 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger avec 88 incendies, Tlemcen (34 incendies) et Oran (30 incendies). D'autre part, la Protection civile a effectué 5696 interventions pour le sauvetage de 498 personnes en situation de danger et exécuté 4983 opérations d'assistance.

Neutralisation d'un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules à Blida

Un réseau criminel spécialisé dans le vol de véhicules au niveau de plusieurs wilayas du pays a été démantelé par la brigade de la Gendarmerie nationale de Larbâa (est de Blida), a-t-on appris mardi auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. Menée dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, l'opération fait suite au signalement du vol d'un petit camion par des inconnus à Larbâa, a indiqué la cellule de communication de la même institution sécuritaire. Suite à quoi, un plan d'action a été mis en place. Et, les investigations menées à ce titre, ont révélé l'existence d'un réseau spécialisé dans le vol de véhicules, en vue



de les démonter pour les vendre en pièces détachées, selon la même source, qui a précisé que ce réseau active sur le territoire de la commune de Larbâa. L'opération a permis l'arrestation de 5 suspects, âgés entre 19 et 37 ans impliqués dans l'affaire

de "constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre le délit de vol de véhicules, à plusieurs et à l'aide d'un véhicule, dans le but d'acheter, vendre et démonter les véhicules volés au niveau d'ateliers clandestins". Deux (2) camions, des pièces détachées provenant d'un camion volé, cinq (5) téléphones portables et des outils utilisés dans le démontage ont été saisis à l'issue de cette affaire. À noter que l'opération a permis de résoudre 24 affaires de vols de véhicules signalés au niveau de trois wilayas, Blida, Alger et Boumerdès, selon la même source. Les suspects seront déférés devant le procureur de la République près le tribunal de Larbâa.

Saisie de plus de 3 400 capsules de psychotropes à Tizi-Ouzou

Une quantité de 3.428 capsules de psychotropes a été saisie et 4 individus écroués lors d'une opération de lutte contre le trafic de drogue menée par les services de police de Tizi-Ouzou, rapporte mardi un communiqué de la sûreté de wilaya. La saisie de la quantité de psychotropes et l'arrestation des 4 individus faisait suite à l'exploitation d'un renseignement recueilli sur le terrain faisant état de l'activité illégale de ce réseau qui utilisait un véhicule touristique. Présentés devant le parquet de Tizi-Ouzou, ils ont été placés en détention provisoire pour possession et commercialisation de produits psychotropes, a-t-on ajouté de même source.

Arrestation de deux individus pour trafic de psychotropes à Sour El-Ghouzlane (Bouira)

Deux individus suspects de trafic de psychotropes ont été arrêtés par la police lors d'une opération menée dans la ville de Sour El-Ghouzlane (sud de Bouira), rapporte lundi un communiqué de la Sûreté de la wilaya. Menée dans le cadre des efforts de lutte contre toutes formes de criminalité, l'opération a été effectuée par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) qui a reçu des renseignements faisant état de la présence de deux personnes à bord d'un véhicule touristique en train de vendre des psychotropes dans la ville de Sour El-Ghouzlane, a-t-on indiqué. "Un plan d'intervention et de contrôle a été mis en place, ce qui a permis aux éléments de la BMPJ d'intercepter le véhicule en question et d'arrêter les deux suspects", précise le texte. La fouille et le contrôle du véhicule ont permis aux éléments de la BMPJ de saisir 267 capsules de psychotropes de type Prégabaline, ainsi qu'une quantité de drogue (Kif traité) et une somme d'argent estimée à 52.000 dinars, selon les détails contenus dans le document. Après l'accomplissement de toutes les procédures d'enquête, les deux mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, selon la même source.

Alger: la télécabine d'Oued Koriche soumise à une inspection approfondie

La télécabine d'Oued Koriche, dans la wilaya d'Alger, fait actuellement l'objet d'une inspection "approfondie" et de travaux visant à garantir la sécurité des usagers, a annoncé mardi l'Entreprise de transport algérien par Câbles (ETAC) dans un communiqué. "Ces opérations sont nécessaires pour se conformer aux réglementations en vigueur en matière de sécurité des transports", souligne l'ETAC ajoutant que les travaux réglementaires en cours concernent en particulier les grands ouvrages de la ligne, avec l'utilisation de grues le long du parcours de la télécabine. Des communications officielles seront prochainement diffusées afin d'informer le public sur l'avancement des travaux et de la date prévue pour la remise en exploitation de la télécabine, conclut le communiqué.

Décès de l'ancien boxeur algérien Abdelkader Ould Makhloufi

L'ancienne gloire de la boxe algérienne dans les années 1970, Abdelkader Ould Makhloufi, est décédé ce mardi à l'âge de 80 ans, a indiqué la Fédération algérienne de boxe. Considéré comme une légende de la boxe algérienne, africaine et arabe, à l'instar de son compatriote, le défunt Loucif Hamani, le natif de Boufarik a marqué par ses grosses performances sur le ring, le noble art algérien, décrochant notamment



le titre de champion d'Afrique professionnel (catégorie plume), le 15 décembre 1973 à Alger, en dominant le Ghanéen Joe Teteh. Il

embrassé la carrière d'entraîneur en dirigeant la sélection nationale de boxe durant plusieurs années (1979-1983) avec à la clé plusieurs titres et médailles décrochés lors de différentes compétitions arabes et africaines. "C'est avec une immense peine que le président de la Fédération algérienne de boxe, Abdelkader Abbas, a appris la malheureuse nouvelle du décès de l'ancienne gloire de la boxe nationale Abdelkader Ould Makhloufi", indique l'instance fédérale dans un communiqué. M. Abdelkader Abbas adresse au nom des membres du bureau fédéral, ses condoléances les plus attristées à la famille du défunt. Que Dieu Le-Tout-Puissant puisse accueillir le défunt en Son Vaste Paradis et que son âme puisse conservera sa couronne africaine pendant quatre années (1973-1977). En 1975, il atteint les sommets mondiaux en obtenant le titre de vice-champion du monde sous l'égide du prestigieux World Boxing Council (WBC) après son combat perdu face au champion du monde japonais Shibata. Après une longue et riche carrière de boxeur entamée à 16 ans au Boxing club de Mitidja, Abdelkader Ould Makhloufi, a

EXPRESS-HISTORIQUE Les 3 vœux (16)



À LA MISE AUX POINGS

"Le développement du port de Djen Djen est l'une des premières priorités des pouvoirs publics, et son plan d'extension fera de Jijel un pôle économique et industriel central dans le pays".

Saïd Sayoud, ministre des Transports





Dans la journée : Nuageux
Vent : 8 km/h
Humidité : 50 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 17 km/h
Humidité : 53 %

Dohr : 12h55
Assar : 15h31
Maghreb : 17h52
Icha : 19h16

Jeudi 9 rajab 1446
Sobh : 06h29
Chourouk : 08h01

EN TOURNÉE DIPLOMATIQUE AFRICAINE

Ahmed Attaf s'est entretenu à Yaoundé avec le ministre d'état, SG de la Présidence du Cameroun

Le ministre d'état, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, envoyé spécial du président Abdelmadjid Tebboune, continue ses visites officielles et son périple diplomatique dans le continent.

Après la République centrafricaine, le chef de la diplomatie nationale s'est rendu en République du Cameroun, où il s'est entretenu hier, à Yaoundé avec le ministre d'état, Secrétaire général de la Présidence camerounaise, Ferdinand Ngoh Ngoh. Selon un communiqué du ministère, la rencontre a été « une occasion de passer en revue les différents aspects des relations de fraternité, de coopération et de solidarité unissant l'Algérie et le Cameroun, et d'évoquer les moyens de les hisser à de larges perspectives, conformément aux hautes orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère le Président Paul Biya, visant à insuffler une dynamique accrue au partenariat entre les deux pays frères ».

Au cours de la même journée, ajoute la même source, Ahmed Attaf « a tenu une séance de travail avec le ministre des Relations extérieures de la République du Cameroun, M. Lejeune Mbella Mbella, consacrée à l'examen des mesures pratiques pour concrétiser les activités de coopération convenues lors de la visite du



ministre camerounais en Algérie en décembre dernier », ajoutant que « les deux parties ont également souligné la nécessité de poursuivre la concertation sur les principales questions d'actualité au niveau africain, ainsi que la coordination sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour de l'ONU, notamment au moment où l'Algérie préside le Conseil de sécurité et le Cameroun assure la présidence de l'Assemblée générale onusienne ».

MME MANSOURI REÇUE À BANJUL PAR LE PRÉSIDENT ADAMA BARROW

Pour sa part, la secrétaire d'état auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, après sa visite au Libéria, est arrivée, hier, dans la capitale Banjul, où

elle a remis une lettre du président Abdelmadjid Tebboune, au président gambien, Adama Barrow. Un communiqué du ministère a précisé, dans ce cadre, que lors de cette rencontre, la Secrétaire d'état a transmis les salutations fraternelles du président Tebboune à son homologue gambien, ainsi que sa volonté d'œuvrer de concert avec lui, au renforcement des relations de coopération entre les deux pays, précise la même source. De son côté, Adama Barrow s'est félicité de la qualité des relations unissant les deux pays, saluant le rôle de leadership de l'Algérie en Afrique, notamment en assurant la présidence tournante du Conseil de sécurité, où elle plaide en faveur des questions africaines liées notamment à la préservation de la paix et de la sécurité et à la lutte contre le terrorisme ». Cette rencontre, conclut la même source, a également été l'occasion de passer en revue les relations bilatérales et d'examiner les moyens de les renforcer.

Synthèse F. G.

ACTIVITES DU
PRESIDENT

Tebboune reçoit le représentant personnel de l'Emir du Qatar

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, son Altesse cheikh Jassim Bin Hamad Al-Thani, représentant personnel de l'Emir de l'Etat du Qatar, indique un communiqué de la Présidence de la République.

... ET UNE DÉLÉGATION DU RND

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, une délégation du Rassemblement national démocratique, conduite par son Secrétaire général, Mustapha Yahi. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said.

R. N.

CODE DE PROCÉDURE
PÉNALE

Les dispositions du projet en examen à l'APN

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) a poursuivi l'examen des dispositions du projet de code de procédure pénale, a indiqué un communiqué de l'APN. « Dans le cadre de la poursuite de la série de ses réunions, la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés, sous la présidence de Hicham Sifer, a tenu, lundi, une réunion consacrée à la poursuite de l'examen des dispositions du projet de code de procédure pénale, en présence de cadres du ministère de la Justice », a précisé le communiqué.

R. N.

LIGNE BÉCHAR-GARA DJEBILET

La livraison du premier tronçon prévue en février prochain

Cette ligne de chemin de fer est un levier important dans le processus logistique pour le transport du minerai de fer à partir de la mine de Gara Djebilet vers le nord du pays pour les besoins de transformation et d'exportation.

Le ministre des Travaux publics, Lakhdar Rekhroukh a exprimé sa satisfaction face à l'accélération de l'avancement des travaux du projet ferroviaire minier de l'ouest reliant Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, dans son premier tronçon reliant Béchar-Abadla-Hamaqir, distant de 200 km, qui permettra de livrer ce tronçon avant la fin février de l'année en cours.

Lors de sa visite d'inspection au projet, Rekhroukh a souligné l'importance de mobiliser toutes

les capacités et tous les moyens des institutions de construction », afin d'accélérer le rythme des travaux pour achever ce tronçon, notamment la première partie s'étendant de Béchar à Abadla, sur une distance de 98 km, il sera livré avant la fin février de l'année en cours.

Au cours de la visite, le ministre a également inspecté le projet d'achèvement de la gare d'Abadla, qui « contribuera au développement du transport ferroviaire dans une grande partie du sud-ouest du pays, où il a donné des instructions stipulant la nécessité de respecter les délais contractuels » pour l'achèvement et la remise de la station pour exploitation avant la fin février prochain. Ce vaste projet ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet est en cours

d'achèvement, afin de valoriser le minerai de fer de la mine de Gara Djebilet, divisée en trois grands tronçons : Bechar-Hamakir (200 km), Tindouf-Oum El Assal (175 km) et Hamakir-Oum El Assal-Tindouf-Gara Djebilet (575 km) et sur un itinéraire allant jusqu'à 950 km. Selon le ministre, au cours des dernières années, 6 wilayas ont été connectés au réseau ferroviaire national, ce qui a permis d'augmenter la longueur du réseau à 4.800 km, et il est prévu qu'il atteigne 6.500 km une fois le programme en cours achevé, avec pour objectif d'atteindre les wilayas du Sud-Ouest, notamment Tindouf, Beni Abbès, Ouargla et El-Bayadh, au Grand Sud et d'atteindre 15 000 km d'ici 2030.

Sarah O.

SOUS-RIRE

Crashes d'avions dans le monde
La psychose se propage ...

